

Revue de l'Association des retraitées et retraités
de l'enseignement du Québec

Quoi de neuf?

VOLUME 29, NUMERO 3
Janvier - Février 2007

Réalités juridiques



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

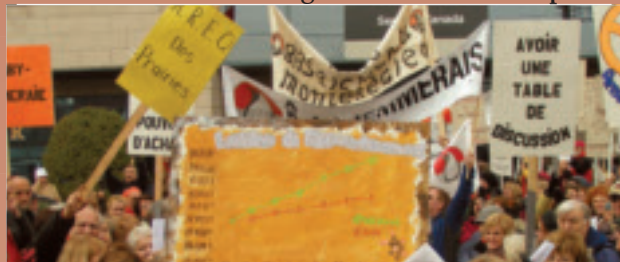


Sommaire

La Polynésie française p. 33



Bilan des ralliements régionaux p. 10



Non au suicide p. 28



Laure Gaudreault, une femme exceptionnelle p. 4

Un jour on construira un monument
en votre honneur. p. 6

Du nouveau à l'A.R.E.Q. p. 8

Bilan des ralliements régionaux p. 10

Dix femmes pour le 8 mars p. 12

Réalités juridiques p. 18

Hébergement Internet à l'A.R.E.Q. p. 32

CHRONIQUES

Le fin mot p. 3

La vie des régions p. 9

Condition des femmes p. 16

Vert... demain p. 17

Nutrition p. 22

Entraide internationale p. 24

Indexation p. 26

Fondation Laure-Gaudreault p. 31

Les petits plaisirs p. 36

Les membres publient p. 37

La Grand'Toile p. 38

L'effet Jasmin p. 39

PRÉSENTATION

Souvenirs, réalités... juridiques et avenir

Au moment où vous recevrez ce numéro de la revue, plusieurs semaines se seront déjà écoulées au calendrier de l'année 2007. Et comme le temps fil à la vitesse grand V, il est bon de temps à autre que des personnes nous racontent leurs souvenirs. De façon à nous remémorer certains faits ou certaines périodes pas si lointaines qui nous rappellent, comme des jalons sur la route, le temps parcouru. Les anniversaires sont souvent des occasions propices à cet exercice. Aussi, à l'occasion du 45^e anniversaire de l'A.R.E.Q., nous avons pensé vous offrir les témoignages de deux personnes, monsieur Roger Fraser et madame Gertrude Mathieu, qui ont connu la fondatrice de l'Association, madame Laure Gaudreault.

Évidemment, si les souvenirs nous transportent dans le passé, la réalité ou plutôt les réalités de la vie nous rattrapent rapidement et nous ramènent à des préoccupations plus quotidiennes. Les réalités juridiques font partie de celles dont on oublie ou dont on ignore parfois les subtilités. Les deux textes du dossier de ce mois-ci, préparés par la Chambre des notaires, portent sur les questions juridiques entourant l'union de fait ainsi que le testament.

Mais la réalité est aussi faite d'évasion. Et pour nous s'évader de notre hiver, nous vous offrons la douceur polynésienne avec ses paysages à couper le souffle ainsi que vos chroniques habituelles.

Quant à l'avenir, il se construit de rêves du présent, d'aspirations en gestation et, aussi, d'objectifs à atteindre. La présidente de l'A.R.E.Q., madame Mariette Gélinas, présente d'ailleurs, à la page suivante, un bon aperçu de ce que sera l'avenir de l'A.R.E.Q. au cours de la prochaine année. Toutefois, pour que l'avenir advienne, il faut pouvoir vivre. Le prêtre Marcel Lahaie, dans un témoignage émouvant, que nous présentons à l'occasion de la semaine de prévention du suicide, affirme qu'une des façons de continuer à vivre, est de dire NON au suicide.

Éditée à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 / 418 649-8888 / A.R.E.Q. : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / Télécopie : 418 525-0769 / Courriel : areq@csq.qc.net / Site Internet : www.areq.qc.net / Coordinateur : Michel Lévesque / Équipe de conception et de correction : Denys Bergeron, Jules Desfossés, Roméo Huot, Michel Jacques et Renaud Turcotte / Secrétariat : Annie Brochu / Design graphique : Denis Bernard / Diffusion : Margot Bouchard / Assistante à la production : Louise St-Gelais / Gestion scripto-visuelle : Louise Rochefort / Prépresse : Graphiscan Transcontinental / Impression : Transcontinental / Tirage : 50 750 exemplaires / Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec - 2003 / Poste-publications : No de convention 40007982 / ISSN : 0822-7292

Du pain sur la planche pour la prochaine année



Photo : Gunther Gamper

L'année 2006 nous a préparé tout un menu pour 2007. Que l'on pense à l'indexation des rentes de retraite, au dossier des aidantes et aidants, à la place des personnes âgées dans la société, aux questions de santé et d'environnement intimement liées, au travail de concertation avec les autres associations sur différents dossiers, du pain il y en aura sur la planche en 2007.

De plus, nous aurons à réfléchir en profondeur sur l'accueil de nouveaux membres ainsi que sur notre représentation et notre participation aux instances de la CSQ. Rappelons à ce sujet qu'il y aura, en juin prochain, un congrès portant sur les statuts de la CSQ.

Par ailleurs, certains sondages nous réjouissent. Citons celui mené par Ipsos Descarie pour le compte de la Chambre des notaires du Québec et du Conseil des Aînés qui révèle que les personnes âgées se disent *heureuses ou très heureuses*. D'autres études, telle celle pour l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), sur la situation économique des personnes retraitées, devraient renforcer notre désir de revendication afin d'assurer une rente de retraite qui maintienne notre pouvoir d'achat.

Du côté des régimes de retraite, le projet de Loi sur la gouvernance de la CARRA accorde, enfin, aux personnes retraitées une représentation sur le Conseil d'administration et sur le comité de retraite. C'est un début mais les débats sur la représentation des personnes retraitées ne sont pas terminés. Y aura-t-il harmonie et consensus entre les diverses associations quant au choix des personnes qui seront désignées pour siéger aux instances?

Mme Forget, présidente du Conseil du Trésor, et le gouvernement actuel accepteront-ils de former une Table de travail portant sur l'amélioration du pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ? En novembre et décembre 2006, plus de 5 000 personnes ont participé aux ralliements régionaux axés sur l'information et l'échange relativement à ce pouvoir d'achat suite à l'indexation partielle des rentes de retraite

depuis 1982. Cela fera 25 ans en juin 2007 que les rentes des retraitées et retraités des secteurs public et parapublic ont une indexation partielle pour les années cotisées de 1982 à 2007.

Au cours des derniers mois, diverses associations représentant plus de 100 000 membres prestataires de la CARRA se sont regroupées afin d'analyser la situation des personnes retraitées et de chercher des moyens de l'améliorer, de déterminer divers moyens d'action et de demander cette Table de travail. Il nous apparaît que les travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic devraient appuyer nos revendications car la situation appréhendée risque d'être plus grave pour les personnes qui prendront leur retraite entre 2007 et 2017.

Il nous faudra, en 2007, probablement dans un contexte électoral, se concerter davantage avec les autres

associations de personnes retraitées au sujet de nos attentes envers le gouvernement. Sous l'animation du Conseil des Aînés, les échanges entre les divers regroupements ou associations de retraités sont à poursuivre.

Les 23 et 24 mai 2007, l'A.R.E.Q. organise un premier colloque au Centre des congrès de Québec pour ses membres et pour d'autres personnes retraitées provenant de diverses associations. Quelque 750 personnes viendront s'informer et échanger sur le rôle des personnes retraitées et âgées dans la société. Serez-vous du nombre ?

Voilà les dossiers chauds pour le début de 2007 tout en s'assurant de répondre adéquatement au « merveilleux quotidien », d'accorder toute l'attention nécessaire aux dossiers tels la mise en place d'un comité provincial de la condition des hommes, l'information continue, le suivi aux recommandations des divers comités, la préparation du congrès 2008, etc.

Bonne année 2007 ! Votre disponibilité, votre engagement et votre dévouement contribuent au rayonnement de notre Association. En cette 45^e année de fondation, rappelons-nous cette phrase de Laure Gaudreault : « On entre dans une association pour en augmenter la valeur, le nombre, le prestige et la force. »

Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite.

- Henry Ford



Photo : Gilles Lépine

Laure Gaudreault, une femme exceptionnelle

Entrevue avec monsieur Roger Fraser

Monsieur Fraser, en quelles circonstances avez-vous connu Laure Gaudreault ?

Laure a fondé son syndicat en 1936. Quand j'ai commencé à enseigner en 1951, elle était déjà une syndicaliste très engagée depuis un peu plus d'une quinzaine d'années. Elle était présente lors de la réunion des fédérations quand s'est formée la Corporation des enseignants du Québec. C'était en 1946.



Roger Fraser

Vous avez été syndicaliste dès le début de votre carrière ?

Oui. Au début des années 50, il y a eu de nombreux syndicats qui se sont formés. La Corporation provinciale affiliait directement ces syndicats, mais il fallait mieux coordonner ces derniers. C'est pourquoi, en 1953, il y eut un mouvement de fédérations diocésaines. Fédération du diocèse de Chicoutimi, de Rimouski... toutes les Fédérations se sont formées. Une fédération pouvait réunir plusieurs syndicats qui, à l'époque n'étaient pas mixtes. Il y avait des syndicats de femmes et des syndicats d'hommes. À Rimouski, par exemple, il y avait cinq syndicats de femmes et un d'hommes.

Et Laure Gaudreault, elle jouait un rôle important à ce moment ?

Oui, bien sûr : en 1959, pendant le bref passage au pouvoir de Paul Sauvé, il y a eu un gros boum dans la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec

(CIC): la retenue automatique. Aussitôt, nous sommes passés de 12 000 membres à 28 000. Vous voyez, il y en avait 16 000 qui, jusque là, bénéficiaient des services offerts sans payer de cotisation ! La Commission scolaire devait retenir une cotisation pour chaque enseignante et enseignant. Ça c'est du travail qui s'est fait par le Conseil d'administration dans lequel siégeait Laure Gaudreault !

Vous la connaissiez personnellement, à ce moment ?

Je siégeais aussi au Conseil provincial d'administration. J'enseignais à Rimouski en neuvième et en dixième année. Avec Thérèse Roussel, on montait à Québec de nuit le vendredi soir. On siégeait samedi et dimanche toute la journée, on revenait le dimanche soir pour être en classe le lundi matin.

Elle était une personne déterminée avec le sens de l'humour et qui savait faire preuve d'une très bonne écoute.

Laure Gaudreault faisait la même chose ?

Bien sûr ! Elle partait de La Malbaie. Je l'ai rarement vue manquer un Conseil d'administration ou une réunion de comités.

En ces années, j'ai travaillé encore plus avec Laure, le Conseil provincial formait toutes sortes de comités. Entre autres, il avait mis sur pied le Comité du régime de retraite des enseignants. On est en 1960... Il n'y a pas d'A.R.E.Q. ! Je suis le seul survivant de ce comité. Il comprenait cinq membres désignés par le Conseil d'administration : madame Laure Gaudreault, madame Stéphanette Potvin, monsieur Léopold Garant, un actuaire polonais et moi, leur cadet. J'avais 28 ans. C'est ce comité-là, en 1961, avec la collaboration du Conseil provincial d'administration, bien sûr, qui a décidé de faire

Laure Gaudreault



des démarches pour mettre sur pied une association de retraités de l'enseignement.

Pourtant on dit de Laure Gaudreault qu'elle est la fondatrice de l'A.R.E.Q.

C'est elle qui était la leader là-dedans. C'est elle qui a dit : *On devrait mettre sur pied un comité ; et, plus qu'un comité, on va en faire une association.* Quand l'association va se former, et c'est là que c'est drôle, Laure Gaudreault, fantasque un peu, a décidé de ne pas former une association selon la troisième partie de la loi des compagnies. « Tous les syndicats, nous dit-elle, sont formés selon la loi des syndicats professionnels, ils sont affiliés à une fédération et à la Corporation des enseignants, on va former une association de retraités de l'enseignement affiliée à la Corporation, selon la loi des syndicats professionnels. En réalité, il est surprenant que les gens du Ministère aient accepté ça, parce que les retraités n'avaient pas d'employeurs. Ça démontre les qualités de persuasion de Laure. Imaginez-vous toutes les démarches qu'elle a dû faire pour négocier ! En 1961, à la naissance de l'A.R.E.Q., il y avait 265 membres. La cotisation : un dollar d'adhésion et un dollar par mois.

Ses photographies nous la montrent toujours sérieuse.

Oui, mais c'était une femme très joviale, très drôle qui aimait les petites histoires. Quand on revenait des réunions, le soir dans le train, monsieur Caron disait :

On va former une association de retraités de l'enseignement affiliée à la Corporation, selon la loi des syndicats professionnels. En réalité, il est surprenant que les gens du Ministère aient accepté ça, parce que les retraités n'avaient pas d'employeurs.

Madame Gaudreault, on prend un bon petit cognac ? C'était une tradition qu'elle respectait et qu'elle appréciait.

C'était une femme exceptionnelle qui ne se prenait pas les pieds dans les fleurs du tapis. Il fallait que ce soit clair, il fallait que ce soit net. Il fallait

faire preuve de distinction aussi. Je me souviens d'une petite anecdote à ce sujet.

Une année, par manque d'argent, la Corporation projetait de cesser la production de la revue *L'enseignement*, ancêtre de la revue *Quoi de neuf ?*. Albert Gervais était engagé pour s'occuper de cette revue. Pendant une discussion à ce sujet, il dit : *Écoutez, si vous arrêtez la revue, moi j'me retrouve dans le chemin. J'vous annonce que j'suis capable de vendre des brosses à dents. Mais c..., vous avez besoin d'en acheter par exemple.* Tout le monde pouffa de rire. Laure participa à la réunion. Elle sourit, mais tout son non-verbal dit : on n'emploie pas de gros mots comme ça, ici. Elle n'avait pas besoin de passer la remarque, son autorité naturelle suffisait.

Elle prenait son travail au sérieux ?

Ah oui ! Elle était sérieuse. Quand elle défendait un dossier, elle n'acceptait pas qu'on tente de ridiculiser ses arguments. Elle ne montait pas dans les rideaux, mais elle savait imposer des limites. Et elle ne reculait devant aucune démarche nécessaire, que ce soit de rencontrer le premier ministre ou un député. Elle était une personne déterminée avec le sens de l'humour et qui savait faire preuve d'une très bonne écoute.

Le plus grand réseau avec plus de 70 centres au Québec

Les membres de l'A.R.E.Q. bénéficient d'un rabais approximatif de 15% sur l'abonnement annuel Optimum et de 10 % sur tous nos programmes d'entraînement privé supervisé par un entraîneur
Informez-vous aussi sur nos programmes *Énergie55*....Pour plus d'information, visitez le site areq.csq.qc.net

Carte « Avantage corporatif »



Votre organisme a conclu une entente avec Énergie Cardio.

Nom de l'organisme : A.R.E.Q. Centre : _____
Nom du membre : _____ Date : _____

Présentation obligatoire de votre carte de membre avec cette carte.

Comment s'abonner?

Compléter et détacher la carte « Avantage corporatif » ci-dessus et la présenter dans un centre Énergie Cardio



Photo : Gilles Lépine

Un jour on construira un monument en votre honneur

Entrevue avec madame Gertrude Mathieu

Madame, vous avez commencé jeune à enseigner ?

On était une grosse famille, alors on avait hâte de partir travailler. Il fallait avoir dix-sept ans, mais moi, j'ai commencé à seize ans, grâce à l'aide du curé de ma paroisse. Lors de ma première année d'enseignement, j'enseignais toutes les matières, français, arithmétique, anglais, jusqu'en cinquième année. Après ça, j'en ai eu jusqu'en septième et en neuvième, puis des Français et des Anglais...

Vous aviez beaucoup d'élèves ?

La majorité des classes, dans ce temps-là, était de cinquante ou de cinquante-cinq élèves. Il y avait beaucoup, beaucoup d'élèves. Plus tard, ça déménagé dans les villages, mais quand ça restait dans les campagnes, c'étaient des grosses classes. On n'était pas payées très cher : quand j'ai commencé, j'avais deux cents piastres par année. Je payais huit piastres par mois de pension, ça fait qu'il ne m'en restait pas beaucoup. Mais dans ce temps-là, ça coûtait moins cher pour vivre ; ça fait qu'on s'organisait avec ça. La dernière année d'enseignement, j'ai eu mille dollars. C'est le plus cher que j'ai gagné dans toute ma carrière. Seize ans d'enseignement, quand même !

Habitez-vous l'école ?

En semaine, j'avais une maison de pension pas loin de l'école. En fin de semaine, j'allais chez moi : j'avais neuf milles à marcher. Une fois, j'ai failli mourir de froid ! Les chemins n'étaient pas ouverts dans ce temps-là. Je me suis enfoncée dans un banc de neige jusqu'à la taille. Une chance qu'une dame m'a vue et a envoyé son fils me dépendre ! J'étais trop faible pour me rendre seule à l'école. Je me suis rendue pour



Gertrude Mathieu

l'après-midi. J'ai dû attendre jusqu'à Pâques avant de retourner chez moi.

Aviez-vous une association pour défendre vos droits ?

Pas à ce moment-là, mais quelques années plus tard. On a fondé une association après. La femme chez qui je pensionnais venait de Québec et elle recevait le journal *L'Action Catholique*. On a lu, dans son journal, qu'il y avait une maîtresse d'école au

Saguenay qui avait décidé de faire une assemblée de professeurs. Elle s'appelait Laure Gaudreault. Elle avait réussi à en avoir six professeurs. Elles ont dit : « On va faire une association, ça pas de bon sens de travailler pour deux cents puis trois cents piastres par année. » C'est elle qui a parti ça.

Les commissaires et la population pré-tendaient que ses idées allaient ruiner tout le monde !

Étiez-vous certaine de pouvoir enseigner plusieurs années dans votre école ?

Oh, non ! Au mois de juin, ils nous envoyaient une lettre pour nous dire qu'ils avaient fini de nous autres. On se demandait toujours : « Est-ce que je vais être là l'année prochaine ou est-ce que je vais être obligée d'aller ailleurs ? » On ne le savait pas. Une semaine avant que l'école commence, au mois d'août, les commissaires nous appelaient pour nous demander si on voulait retourner à la même école, ou bien ils nous envoyaient ailleurs, dans une autre école. S'ils nous envoyaient ailleurs, ça voulait dire qu'ils en avaient trouvé



Laure
Gaudreault,
Maniwaki 1948

riture de la bouche des enfants, puis mettez-nous tous dans le chemin...

une autre plus à leur goût dans ce coin là. On n'était jamais certaines de nous autres, c'était dur de passer l'été sans savoir ce qui nous attendait au mois de septembre.

Vous étiez bien considérées par les parents ?

On était considérées quasiment aussi bien que le prêtre, dans la paroisse. Par contre, c'était difficile : on ne pouvait pas porter de manches courtes, pas de jupes trop courtes, on ne pouvait pas aller danser, on ne pouvait pas faire comme tout le monde, tout simplement.

Toutes ces conditions vous rendaient réceptives à l'idée de Laure Gaudreault ?

Oui. Elle était venue à Mont-Laurier. On avait eu une rencontre, pendant l'été, de tous les professeurs de notre coin : Mont-Laurier et Outaouais. On nous donnait un cours d'agriculture pour qu'on apprenne à nos élèves à aimer la ferme. Ils avaient invité Laure Gaudreault. Ça fait qu'elle est venue nous voir, et là on a fondé l'Association pour l'Outaouais. Cécile Martineau a été nommée présidente, moi, j'étais vice-présidente. Quand Cécile s'est mariée, elle a dû démissionner (on n'avait plus le droit d'enseigner quand on se mariait). Sa remplaçante n'aimait pas aller en avant et parler. Alors elle m'a dit : « Prends donc ma place, j' n'aime pas ça, moi. » Je l'ai remplacée, jusqu'à mon mariage. J'ai été huit ans présidente de l'Outaouais, j'ai été plusieurs fois en congrès à Québec et un peu partout. Et Laure Gaudreault était là, bien sûr. La dernière année, le congrès était à Maniwaki, et je l'ai invitée. Ça fait qu'elle est venue à Maniwaki.

Les commissaires ne devaient pas trop apprécier

Ils n'étaient pas trop d'accord, parce qu'ils prétendaient qu'on allait faire monter les taxes. Il y a des maîtresses qui refusaient d'être membres, par peur de ne pas être réengagées. Cela a commencé bien petitement. La population non plus n'aimait pas trop nous entendre parler d'augmentation de salaire. On se faisait faire de bonnes crises, des fois : *C'est ça. Enlevez la nour-*

Vous gardez un bon souvenir de madame Gaudreault ?

Ah ! Oui. Un souvenir impérissable. Dès notre première rencontre à Mont-Laurier, j'ai été très impressionnée. J'ai décelé en elle un désir ardent d'aider tous les professeurs à avoir un jour une meilleure reconnaissance de leur travail et le moyen de vivre convenablement. Elle répétait souvent qu'il fallait transmettre le savoir aux élèves, mais aussi le goût de l'instruction, la motivation et le sens du devoir accompli.

Ses principales qualités ?

Il lui a fallu énormément de courage et de ténacité pour gagner à sa cause des institutrices de partout dans la province. Elle a dû essayer bien des rebuffades elle aussi : les commissaires et la population prétendaient que ses idées allaient ruiner tout le monde ! Vous connaissez sans doute l'histoire de ce ministre qui lui a dit : « Je n'ai pas de temps à perdre avec les petites maîtresses d'école. » Sa réponse fut cinglante : « Monsieur le Ministre, les ministres passent mais les professeurs restent. »

Si vous deviez la décrire...

C'était une personne distinguée, imposante et sévère sur les règlements. Elle voulait à tout prix faire reconnaître le mérite, les droits et surtout les devoirs des institutrices, qu'elles soient rurales ou des grands centres.

Elle vous motivait ?

La meilleure récompense de l'année scolaire était d'assister au Congrès. C'était l'occasion d'apprendre beaucoup, de se faire des amies, de faire la connaissance d'invités très importants. Ce qui a orienté ma vie, en me donnant le goût et l'opportunité de m'engager dans plusieurs domaines religieux et sociaux et il en fut ainsi pour un grand nombre d'autres institutrices qui ont marché sur ses pas. À ma dernière réunion en tant que présidente régionale, le recteur de l'École normale de Hull lui a dit : « Mlle Gaudreault, un jour, on construira un monument en votre honneur. » Je crois que ce monument est la maison de Québec qui porte son nom.



Photo : Gunther Gampert

DU NOUVEAU À L'A.R.E.Q.

Merci Martin !

À peine avons-nous eu le temps de souhaiter la bienvenue à Martin Belhumeur en tant que directeur général, qu'il est temps de le remercier et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions. En novembre dernier, Martin acceptait la tâche de conseiller aux ressources humaines à la Commission scolaire des Bois-Francs dans son patelin de Victoriaville.

Merci, Martin, pour ton bref passage à l'A.R.E.Q. Tu nous as permis de te connaître



Martin
Belhumeur

Photo : Claudette Caron-Vallancourt

un peu plus et d'apprécier ton implication au sein de notre Association. Nous garderons un bon souvenir de ton sourire, de ta belle humeur, de ton sens des responsabilités. Tu prenais à cœur la cause aréquienne et menais à bon terme les mandats confiés. Au nom des personnes élues et des membres de l'A.R.E.Q., merci !

Nous te souhaitons une bonne santé et une pleine satisfaction au travail.

Bienvenue Denise dans l'équipe de l'A.R.E.Q. !

« Un rêve sans étoiles est un rêve oublié. » - Paul Eluard

Nommée directrice générale en décembre 2006, Denise Archambault détient une maîtrise en création littéraire, un certificat en sexualité humaine et un baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire, didactique des arts plastiques.

Curieuse et ouverte sur le monde, elle a été membre de l'organisation mondiale de l'Éducation préscolaire. C'est elle qui accompagnait notre invité du Burkina Faso au Congrès de la CSQ de juin 2006.

Parmi ses expériences passées, mentionnons, avant un bref passage au Centre de Transfert pour la Réussite Éducative du Québec en tant que chargée de projet, celle de conseillère à la vie professionnelle à la Fédération des Syndicats de l'Enseignement de 1997 à 2006. Divers dossiers, dont l'analyse des politiques gouvernementales, la visibilité de la FSE, les besoins des syndicats et des responsables politiques, les services publics d'éducation (éducation préscolaire, formation des adultes et insertion professionnelle), l'ont préparée à de nouvelles responsabilités à l'A.R.E.Q.



Denise
Archambault

Photo : Paul Chamberland

La profession d'enseignante lui a ouvert les portes du ministère de l'Éducation, Direction de la formation générale des adultes où elle a travaillé au Programme d'alphabétisation populaire autonome puis à la Direction de la formation générale des jeunes où elle agissait à titre de personne-ressource auprès du groupe de travail du Programme d'animation Passe-Partout. Elle a aussi travaillé au ministère du Conseil exécutif du Québec, Secrétariat à la famille au moment de l'élaboration du second plan d'action de la politique familiale.

Issue d'une famille de cinq enfants, mère de deux filles et déjà grand-mère de cinq petits-enfants, Denise partage joies et préoccupations de plusieurs d'entre nous.

Le travail à l'A.R.E.Q. est chapeauté par une mission qui nous rappelle que nous sommes au service des membres mais qui nous invite aussi à nous préoccuper de l'espace démocratique dans notre société afin que les personnes âgées et retraitées y aient leur *place* et que leurs droits y soient respectés.

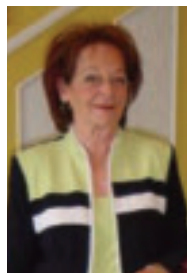
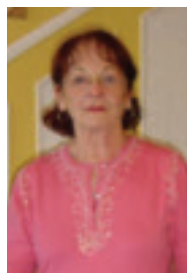
Nous vous souhaitons, madame la directrice, qu'il y ait complicité et collaboration constante entre vous, les membres du personnel, les personnes élues afin que notre équipe fasse progresser l'Association et améliore la qualité de vie de nos membres et celle des citoyennes et citoyens québécois. Que la santé vous accompagne, que la vie au sein de l'A.R.E.Q. soit source de satisfaction !



Photo : Jean-Claude Lavoie

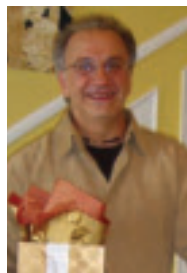
Métamorphose

À l'aube de cette journée, pendant que les blés m'indiquent le passage du vent et mes cheveux blancs celui du temps, je fais ma marche sur les battures du fleuve, à Cap-St-Ignace, rêvant que mon physique de retraitée rejoigne comme par magie la jeunesse de mon esprit et de mon cœur. Qui n'a jamais imaginé embellir sa vie par une transformation, sinon extrême, du moins tonifiante et énergisante : une sorte de métamorphose ? Et pourquoi ne pas la faire pour la St-Valentin, journée idéale pour se laisser aimer ? C'est dans cet environnement fertile que germa



l'idée d'une activité tout à fait spéciale, celle d'une journée métamorphose-valentine à laquelle seraient conviés tous les retraités de l'enseignement du secteur Pascal-Taché (3c). Ainsi le projet fut mis sur ses rails et notre Comité le lança à toute vapeur. Les wagons invitations, recherche de commandites, réservations, organisation du repas, décoration, animation, logistique s'accrochèrent bientôt à la locomotive de cette idée fabuleuse et embarquèrent beaucoup de monde. Parmi les inscrits, on tira au hasard le nom d'une femme et d'un homme, en l'occurrence Johanne Couillard de l'Islet et Gilles Dussault de Montmagny. Très rapidement pris en charge par une équipe d'experts, un peu comme dans les contes de fées. Johanne et Gilles firent une première halte à la Boutique Revue de Montmagny ainsi que chez Inter Sport qui leur trouvèrent une tenue stylisée et élégante, mettant en valeur la beauté de chacun. Qui plus est, un certificat cadeau leur était remis. Par la suite, la magie de la transformation les amena à la Maison Daniel

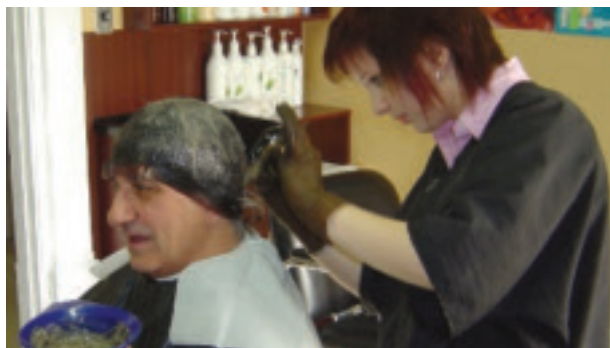
Mais le vrai miracle de cette expérience fut de réunir les membres de notre secteur qui est divisé en cinq cellules couvrant un très vaste territoire.



Lévesque qui leur créa un look d'enfer en les coiffant avec art et raffinement. Quel plaisir pour nos deux retraités de s'abandonner à la magie de ces instants et de découvrir une facette inédite de leur personnalité.

Toujours sur le chemin de la transformation, il s'imposait de faire un arrêt détente au salon d'esthétique Danielle. Notre hôtesse, dont les doigts de fée opèrent avec douceur et efficacité leur proposa une cure rajeunissante, rehaussant leurs traits les plus fins.

Mais notre journée de rêve n'était pas terminée puisque nos deux *ceindrillons* étaient attendus à la salle de bal où tous les espéraient, trépiquant d'impatience. Dès l'arrêt du *carrosse*, nos deux séduisants retraités descendirent, souriants, resplendissants, portés par la musique, les applaudissements et les bravos enthousiastes. Puis flottant au-dessus de tous ces cœurs battant la chamade, de sa voix grave, Pierre-Yves Rousselle fit les présentations officielles, les invitations à ces agapes et l'animation durant le dîner. Toujours sous le charme de cette belle rencontre,



tous les gens présents, lors de différents tirages se partagèrent de magnifiques présents pour une somme totale de 2 000 \$.

Mais le vrai miracle de cette expérience fut de réunir les membres de notre secteur qui est divisé en cinq cellules couvrant un très vaste territoire. Nous réalisons, ce faisant, un des objectifs de l'A.R.E.Q., qui est de construire une seule et solide entité régionale.

Devant le succès immense de cette rencontre et l'enthousiasme de nos membres qui adorent se rencontrer, nous nous promettons bien de récidiver l'an prochain et de laisser Cupidon nous toucher à nouveau.



Bilan des ralliements régionaux

Plus de 5 000 personnes retraitées demandent la création d'une Table de travail permanente afin de discuter du maintien de leur pouvoir d'achat

C'est en novembre et décembre 2006, qu'ont eu lieu quatorze ralliements, dans quatorze villes du Québec, regroupant plus de 5 000 personnes retraitées prestataires de la CARRA. C'est à l'unanimité qu'elles ont adhéré à la déclaration commune pour demander au gouvernement du Québec, la création d'une table de travail permanente afin de trouver des solutions à la dégradation de leur pouvoir d'achat.

Des associations de personnes retraitées des secteurs public et parapublic ont décidé d'accroître la sensibilisation et la mobilisation des personnes retraitées en les invitant à participer à ces rencontres. L'origine de cette initiative émane de l'Alliance des associations de retraités (AAR), de l'Association québécoise des directeurs et directrices des établissements d'enseignement retraités (AQDER), de l'Association des professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ), de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.) et du Regroupement des infirmières et infirmiers retraités (RIIR).

L'A.R.E.Q. avait comme objectif de rallier des associations de personnes retraitées, afin de constituer une voix unique face au gouvernement et ainsi, travailler à améliorer le pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic.

C'est avec enthousiasme que la déclaration commune fut accueillie et adoptée. Nous vous invitons à la lire et à y adhérer. Merci à ceux et à celles qui, bénévolement, ont participé à l'organisation, à la logistique et à l'animation de ces rencontres.



DÉCLARATION COMMUNE

Nous, personnes retraitées des secteurs public et parapublic, adhérons pleinement à la déclaration suivante :

CONSIDÉRANT que depuis 1982, la loi 68, décrétée par le gouvernement, a désindexé nos rentes de retraite, nous subissons une perte de pouvoir d'achat ;

CONSIDÉRANT que cela fera bientôt vingt-cinq (25) ans que les personnes retraitées touchées par cette loi, subissent la désindexation ;

CONSIDÉRANT que durant notre vie de travailleuses et de travailleurs, nous avons contribué de façon involontaire afin d'anticiper les effets négatifs de la valeur de notre revenu de retraite telle une hausse de l'inflation ;

CONSIDÉRANT que les gouvernements successifs ont refusé et refusent de capitaliser la part de la cotisation du gouvernement ;

Nous, personnes retraitées, n'acceptons pas :

d'être oubliées à chaque négociation et de vivre encore aujourd'hui avec une désindexation ;

*d'être oubliées, lorsque des surplus actuariels importants se sont dégagés à la caisse de retraite, malgré **notre contribution** à la réalisation de ce surplus ;*



Nous, personnes retraitées, nous nous engageons :

à poursuivre nos actions en vue de maintenir le pouvoir d'achat des personnes retraitées comme la participation à la gouvernance de la CARRA ;

à lutter pour contrer l'appauvrissement qui s'amplifie avec le phénomène du vieillissement de la population et l'accroissement de l'espérance de vie ;

à sensibiliser et à rassembler toutes les personnes retraitées touchées par cette dégradation du pouvoir d'achat ;

Nous, personnes retraitées, demandons :

au gouvernement de créer instamment *une Table de travail permanente* avec nos représentantes et représentants des Associations de personnes retraitées pour trouver une solution acceptable afin de corriger la désindexation ;

à chaque chef de parti politique de prendre position sur le dossier de l'indexation et la mise sur pied d'une Table de travail permanente.

- Alliance des associations de retraités (AAR)
- Association québécoise des directeurs et directrices des établissements d'enseignement retraités (AQDER)
- Association des professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ)
- Regroupement des infirmières et infirmiers retraités (RIIR)
- Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q)



10 femmes pour le 8 mars

Le Comité provincial de la condition des femmes a souhaité cet hommage afin de souligner le 15^e anniversaire du Comité de la condition des femmes. En lien avec les orientations 10 (A et B) de l'A.R.E.Q., ce Comité visant la défense des droits des femmes particulièrement pour contrer les situations de pauvreté et de violence à leur égard et à poursuite des actions pour promouvoir l'égalité de droits et de faits entre les femmes et les hommes.

Nous profitons donc de la Journée internationale des femmes 2007 pour souligner l'implication exceptionnelle, dans chacune des régions, d'une femme ayant œuvré dans un Comité de la condition des femmes (provincial, régional, sectoriel).

Les responsables régionales à la condition des femmes ont donc eu la responsabilité de faire consensus avec les responsables sectorielles de leur région pour désigner la femme qu'elles ont choisi d'honorer, après s'être assurées de l'adhésion du Conseil régional à leur choix.



Michelle Francoeur

D'abord très étonnée qu'on lui attribue cet honneur, Michelle Francoeur a accepté de parler de son engagement pour la défense des droits des femmes. Cette réflexion lui a fait réaliser que ce choix venait de son enfance. Comme cadette d'une famille où les garçons avaient ordre de la protéger avec une maman qui clamait que sa fille ne serait la servante de personne, elle devint fémi-

niste sans même le savoir. Sa motivation : les femmes devaient être les ÉGALES des hommes. Ça ne se discutait pas.

Son travail d'enseignante à Mont-Joli et son implication sociale dans la région de la Mitis sont orientés vers la situation des femmes et leur droit à l'égalité.

Puis comme membre de l'A.R.E.Q., Michelle a représenté pendant deux mandats la région 01 au Comité provincial de la condition des femmes.

Toujours présente à la *Table de concertation des personnes aînées du Bas St-Laurent*, elle a réussi à faire changer l'appellation *aîné(e)s* pour *des personnes aînées*. Elle se disait fatiguée d'être entre parenthèses.

Membre de la tournée des femmes *Partenaires pour la souveraineté*, commissaire pour le *Bas St-Laurent sur l'avenir du Québec*, participante au *Comité pour la marche des femmes 2000*, son énergie est remarquable. ◇



Claudine Bouchard

Née à Normandin, aînée d'une famille nombreuse, Claudine Bouchard s'inscrit dans une lignée de femmes engagées : mère commerçante et grand-mère sage-femme. Diplômée de l'Institut familial, Claudine s'intéresse très tôt au sort des femmes. Dès 1972, elle s'engage dans l'AFEAS. Elle y sera co-fondatrice et présidente de cercle à Chicoutimi, directrice de secteur, membre du C.A.

régional, puis de l'exécutif provincial du Comité d'éducation et d'action sociale. Membre du C.A. de l'Hôpital régional, elle interroge certaines pratiques obstétricales. Conseillère municipale, elle veille à l'engagement des premières femmes policières et elle obtient une première subvention pour les maisons d'hébergement de femmes. Enseignante à la C.S. de Chicoutimi, elle implante le programme *Nouveau départ* ; puis elle négocie avec le cégep afin d'offrir un DEC aux femmes voulant réintégrer le marché du travail. Mère de famille et grand-mère de trois petits-enfants, la retraite n'arrête pas Claudine. Après avoir été membre locale et régionale de la Condition des femmes de l'A.R.E.Q., elle est maintenant membre du Comité provincial. ◇



Irène Belleau

Qui d'autre qu'Irène Belleau peut recevoir l'hommage de la région Chaudière-Appalaches pour son implication exceptionnelle ?

Présidente de l'Association québécoise des professeurs de français pendant sa carrière d'enseignante, membre de la Fédération internationale des professeurs de français et coordonnatrice du Congrès international au Québec en 1984, nommée Officière dans l'ordre des palmes académiques en 2004 pour sa

contribution aux relations franco-québécoise !

C'est déjà beaucoup, mais pas suffisant pour une femme d'une telle envergure. Elle fut aussi déléguée au Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec (CRDQ), présidente régionale de la Fondation Laure-Gaudreault, membre du Conseil des aînées et des aînés, vice-présidente de l'A.R.E.Q. provinciale et responsable du dossier provincial de la Condition des femmes, elle trouve encore le temps d'écrire *Blaise Belleau dit Larose et ses enfants*, publié en 2004.

Irène, une femme de conviction, de prises de positions et d'engagement ! ◇



Adrienne Carpentier

Adrienne Carpentier a passé sa tendre enfance à Gracefield. Plus tard, la jeune adolescente ira continuer ses études à Hull. Diplômée de l'École normale de Hull, elle a oeuvré trente-sept ans dans le monde de l'enseignement. Cependant, sa plus grande fierté demeure ses trois filles et ses cinq petits-enfants.

Ayant pris sa retraite en 1991, elle s'engage alors dans l'action sociale. Elle s'implique auprès des sans-abri, des femmes en détresse et des aînés retraités de l'Outaouais. Très active dans l'A.R.E.Q., elle occupe d'abord

le poste de présidente du secteur Gatineau, ensuite celui de présidente de la région 07 et, enfin, celui de secrétaire du Conseil exécutif provincial. Elle est aussi répondante du dossier de la condition des femmes au niveau provincial.

Cette rassembleuse, femme de tête et de cœur, est un modèle de solidarité humaine. Par son discours, son attitude et sa détermination, elle incite les femmes à relever des défis. Elle ne vise rien de moins que l'égalité des deux sexes.

Cette personne d'exception ne peut être dissociée de la longue marche des femmes pour l'égalité. ◇



Mariette Gélinas

Mariette Gélinas est une femme de cœur, une femme d'action, une passionnée. Sa devise : *Faire, bien faire et faire avec plaisir*.

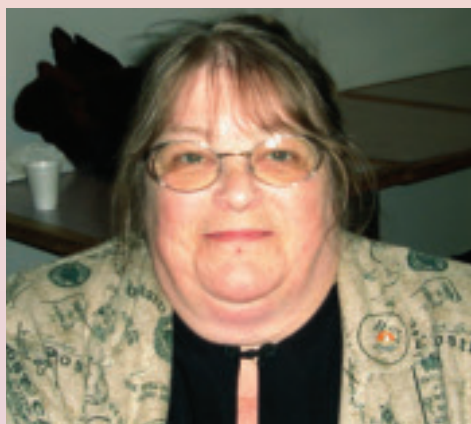
Elle fut enseignante, conseillère pédagogique, directrice d'école, vice-présidente de son syndicat ; membre de plusieurs associations, présidente de l'Association des promoteurs de l'avancement de la mathématique à l'élémentaire (l'APAME), et même formatrice en Afrique.

Tout au long de sa carrière, Mariette a eu à cœur la condition des femmes. Elle a été membre de la condition féminine auprès de ses collègues et ensuite à l'A.R.E.Q.

Membre de l'A.R.E.Q. depuis 1995, présidente de secteur en 1996, présidente régionale en 2000 et présidente provinciale depuis 2004. Femme énergique, elle a une capacité de travail bien au-dessus de la moyenne, le tout doublé d'une mémoire impressionnante. Elle possède bien ses dossiers et est toujours prête à l'action.

Pour ses loisirs, Mariette, maman et grand-maman très attentive, profite de la nature avec sa famille.

Mariette, tu as toute notre admiration. Nous te disons merci, te souhaitons santé et bonheur et espérons te garder très longtemps à l'A.R.E.Q. ! ◇



Yvette Roussy

Enseignante au primaire à Val-d'Or, militante syndicale engagée dans son milieu, Yvette Roussy a fait et fait toujours de la condition des femmes un combat quotidien. Bien qu'elle ait eu toutes les capacités de diriger une organisation syndicale, elle a plutôt choisi d'être déléguée syndicale et d'agir quotidiennement auprès des enseignantes et des enseignants. Pas d'interdit d'heure pour la rejoindre, pas de répit déclaré zone privée. Une lutte à l'injustice sans compromis.

Parmi les nombreux combats menés au quotidien pour l'avance-

ment des droits des femmes, elle a fait de la *féminisation* du langage et des textes son cheval de bataille. Les moindres écrits sont inspectés de son regard *scanner* et gare aux auteurs pour qui féminiser consiste encore à garder les femmes entre parenthèses. Si on parlait des enseignants, elle criait systématiquement de sa place, sans même demander le droit de parole : et des *enseignantes*. Elle en a déstabilisé plus d'un. ◇



Suzanne Poirier

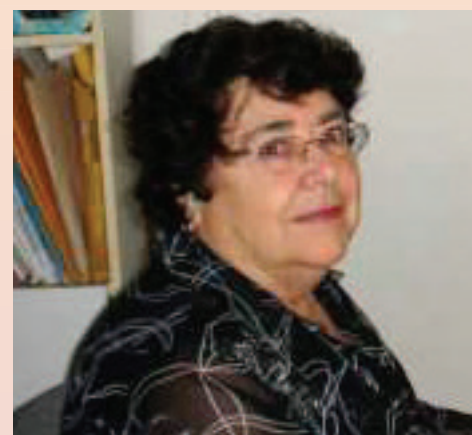
Suzanne Poirier est née à Scottstown, en Estrie. Elle a trois beaux enfants et deux petites-filles adorées. Elle s'occupe de sa mère qui habite en résidence et s'implique au Comité des usagers.

Depuis sa retraite, Suzanne est très engagée pour la cause de la condition des femmes, d'abord au sectoriel, puis au régional, pour rayonner jusqu'au provincial. Son engagement indéfectible continue d'inspirer toutes celles qui ont le bonheur de la côtoyer.

Elle est une femme bien de son temps, généreuse dans sa façon d'être. Très dévouée, chaleureuse, attentionnée, accueillante, elle sait bien écouter les autres.

Sa foi dans les valeurs de la Charte continuera à nous guider jus-

qu'à pleine égalité, liberté, solidarité, justice et paix. ◇



Fabienne Thibert

Fabienne Thibert : la femme qui veut vivre jusqu'à 120 ans. Née à Delsion le 28 octobre 1928, elle est la 4^e d'une famille de onze enfants. Son père, garagiste, perd la vie tragiquement dans l'incendie de son garage à l'âge de 52 ans. Sa mère a continué seule à pourvoir aux besoins de cette grande famille.

Fabienne entreprit sa carrière d'enseignante à Montréal à 72 \$ par mois. Mère d'un garçon et d'une fille, elle est aussi grand-mère de deux petites-filles dont une est enseignante. Elle a pris sa retraite en 1983. Fabienne a fait partie du premier Comité de la condition des femmes de l'A.R.E.Q. avec Gisèle Bérubé et Jeanine St-Laurent. C'était en 1990, sous la présidence de Francine Gagnon. Présidente de la région 09, puis élue 2^e vice-présidente du Comité provincial, elle deviendra la répondante du Comité de la condition des femmes. Elle a aussi travaillé à la table de concertation pour l'organisation de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Pour Fabienne, le Comité des femmes est très important pour conserver nos acquis et poursuivre nos

demandes afin de diminuer les inégalités que vivent les femmes. ◇



Marie-Claire Gagnon

Marie-Claire Gagnon, femme solidaire de toutes les femmes d'ici et d'ailleurs, solidaire dans le dire et le faire des femmes, solidaire dans des objectifs de non-violence, de respect et de créativité.

Depuis la Marche du pain et des roses, en 1995, la Marche mondiale des femmes au Québec en 2000 et la Marche mondiale des femmes pour l'humanité en 2005, elle œuvre pour ouvrir la voie et la vie à des milliers de femmes qui réclament leurs droits.

Elle a collaboré à la Fédération des Femmes du Québec, à la Fondation des victimes du 6 décembre con-

tre la violence et s'est impliquée au niveau sectoriel dans le secteur de Montréal-Nord, au niveau régional comme marraine et au niveau provincial où elle a mis toute son énergie à la rédaction et la diffusion des modules de la condition des femmes. Elle est pour nous un modèle de citoyenne à part entière, une compagne, une femme libre et un modèle d'autonomie. ◇



Lucille Francoeur

Le Comité régional de la condition des femmes de la Laurentie tient à rendre hommage à madame Lucille Francoeur.

Née à Saint-Omer en Gaspésie le 4 mai 1941, Lucille Francoeur est

mère de deux garçons et grand-mère de quatre petits-enfants. Elle enseigne de 1959 à 1997.

De 1985 à 1991, elle est membre du Comité de la condition des femmes (CCF) du Syndicat de l'enseignement de la région des Mille-Îles (SERMI). Elle participe à l'écriture du Programme d'accès à l'égalité de la Commission scolaire des Mille-Îles (CSMI).

En 1998, Lucille Francoeur prend la responsabilité du Comité de la condition des femmes du secteur Mille-Îles (10J). En 1999, la Laurentie recommande sa candidature au Comité provincial de l'A.R.E.Q. Elle est retenue et elle devient marraine de notre Comité régional de la condition des femmes.

Son rayonnement va au-delà de l'A.R.E.Q. Mentionnons sa présence comme déléguée de l'A.R.E.Q. à la Table de concertation des groupes de femmes de Laval.

C'est avec joie et fierté que nous rendons hommage à cette grande dame, un modèle de femme engagée, consciente des valeurs que suppose une société juste et équitable pour les femmes. ◇

Terminons cet hommage en remerciant madame Jeanine Lallement pour le souci constant qu'elle a manifesté pour les dossiers de la condition des femmes tout au long de son engagement à l'A.R.E.Q.



Photo : Claudette Caron-Vallancourt

À la retraite, toujours dans l'action !

Rappel – Colloque A.R.E.Q. (Mai 2007)

Nous vous invitons à contacter votre présidence régionale qui a toutes les informations concernant l'inscription, les conférencières et conférenciers qui seront présents (disponible en février), l'hébergement, le nombre de places disponibles par région et toutes les modalités reliées aux frais de participation. La date limite d'inscription est le 2 mars 2007. Faites vite car les places sont limitées.

Pour information, vous pouvez également consulter la bande passante sur le site Internet de l'A.R.E.Q. à l'adresse www.araq.qc.net



Photo : Collection personnelle

Hypersexualisation

L'hypersexualisation, ce n'est pas nouveau car les stéréotypes sexuels, à partir de l'image corporelle de la femme, existait bien avant aujourd'hui. Ce qui semble nouveau, de nos jours, ce sont la banalisation, le public cible, la culture pornographique et l'accès très facile.

Médias, télévision, revues, publicité, Internet, partout, la référence à la sexualité est omniprésente et l'hypersexualisation touche des personnes de plus en plus jeunes. Il suffit de regarder la télé aux heures de grande écoute, de 16 h à 20 h, sans voir, à plusieurs reprises, des jeunes femmes légèrement vêtues. Le corps des femmes, de plus en plus jeunes, continue de faire vendre de la bière, des autos, des produits cosmétiques, etc. Pour aller chercher un nouveau public *voyeur*, on est passé à la *télé réalité* avec des émissions comme *Loft Story*, *Occupation double* qui dénaturent le sens de la vie amoureuse.

Quand on regarde la façon dont sont habillées, pour être à la mode, des petites filles du primaire et même de la maternelle, on peut se poser des questions. Quel rôle jouent les parents ? l'école ? la société ? Les adolescentes se présentent en public habillées avec des tenues dignes d'un calendrier porno. De très jeunes filles adoptent des tenues vestimentaires de films pornos, pour plaire, pour être aimée ; leur obsession est de faire plaisir à leur compagnon sans y trouver, cependant pour elles, de réel plaisir. Bien au contraire.

L'idéal de la beauté que les médias et la publicité imposent aux femmes est inaccessible car on y occulte deux facteurs importants : la maternité et l'inévitable vieillissement.

Il faut se demander à qui profite cette obsession de la *jeunesse-beauté*, aux hommes ? À certains *voyeurs* peut-être, mais pas à la majorité car les vrais hommes aiment les vraies femmes.

Qui en profite vraiment ? Les marchands d'illusion : l'industrie des cosmétiques, les revues pour *hommes*, l'industrie des régimes amaigrissants, les sites *porno*, la chirurgie esthétique, souvent pratiquée au détriment de la santé des femmes.

Depuis quelque temps, on assiste heureusement à différentes réactions pour contrer ce culte de *jeunesse – beauté*. On a eu des reportages dans les journaux, à la télévision et il y a dénonciation des *images illusions* et, dans certains pays, une loi contre la maigreur excessive imposée aux mannequins. Des jeunes (garçons et filles) se sont exprimés de façon touchante dans la *Gazette des femmes* (septembre-octobre 2006). Dans certaines écoles, des jeunes ont dénoncé le contenu et l'influence néfaste des revues pour jeunes filles et ont demandé d'en cesser l'abonnement. Un exemple à suivre !

Depuis longtemps, les féministes ont dénoncé, combattu les stéréotypes sexuels en faisant comprendre que c'était accepter l'inégalité des rapports entre les femmes et les hommes. Ce qu'on peut souhaiter, c'est un monde où les femmes peuvent être intelligentes, acquérir de la sagesse, de l'autorité, être mère et avoir le droit de vieillir sans être rejetées mais au contraire de se sentir belles et aimées même avec des rides et des cheveux blancs en étant ce qu'elles sont dans la réalité : de vraies femmes.

Le dossier de l'hypersexualisation est un thème important pour le Comité de la condition des femmes de l'A.R.E.Q. dans le cadre du plan d'action 2005-2008. Aussi avons-nous retenu ce sujet pour la journée de formation offerte en septembre dernier aux responsables régionales et sectorielles. Nous avons reçu pour l'occasion madame Monique Durand, journaliste, auteure et conférencière pour lancer la discussion en s'inspirant d'un dossier qu'elle avait publié sur le sujet dans *La Gazette des Femmes* (septembre-octobre 2005).



L'idéal de la beauté que les médias et la publicité imposent aux femmes est inaccessible.

Photo : www.Photos.com/fr



Photo : Gunther Gamper

Les changements climatiques Après Kyoto, Nairobi... chez-moi !

Que l'on soit avide de renseignements sur le sujet, pessimiste ou refractaire, réactif ou pro-actif, toutes et tous peuvent bénéficier de moyens pour améliorer leur qualité de vie, que ce soit pour le présent ou pour les générations à venir. En ces beaux mois d'hiver (ouf !), pourquoi ne pas regarder nos habitudes afin d'économiser sous et santé ? Démocratie, pacifisme, solidarité et écologie continuent à être de belles notions à développer en cette période de résolutions du nouvel an dans cette nouvelle chronique.

Chauffage

60 % des dépenses énergétiques de nos maisons y passent et ainsi représenter plus de 1 000 \$ pour une résidence moyenne. Voici quelques trucs abordables à envisager :

- fermez les rideaux la nuit afin de ne pas perdre de chaleur et ouvrez-les le jour afin de laisser bien pénétrer les rayons du soleil ;
- nettoyez bien les filtres à air ainsi que les bouches d'alimentation et de retour. Époussetez l'intérieur de l'appareil avec un aspirateur ;
- faites nettoyer votre appareil de chauffage à combustion immédiatement après l'hiver car le nettoyage est plus simple lorsque l'humidité et le temps ont rendu les débris plus visqueux ;
- remplacez les vieux thermostats mécaniques par des thermostats électroniques qui sont moins sensibles aux écarts de la température ambiante. Économisez ainsi jusqu'à 10 % des coûts de chauffage ;
- Économiser jusqu'à 6 % en coûts de chauffage en baissant la température de 1 °C, sur une période de 24 heures, ou de 3 °C, durant la nuit.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à consulter le site de l'Agence de l'efficacité énergétique à l'adresse www.aee.gouv.qc.ca.



Photo : Gnylsian Bergeron

Nos membres à l'honneur...

L'organisme Cyclo Nord-Sud a décerné récemment le *Prix de la Roue libre* au Comité environnement de l'Association des retraitées de l'enseignement du Québec - région de Drummondville (A.R.E.Q.) pour l'organisation, de collectes annuelles de vélos usagés en collaboration avec l'école secondaire Jeanne-Mance depuis 2001. Un autre bel exemple d'engagement communautaire où la récupération mène à la réutilisation et à la réduction de déchets. Les vélos recueillis seront distribués en Afrique et en Amérique latine et permettront aux futurs propriétaires de se mouvoir de façon plus autonome et écologique ! Bravo !

À l'avant
Huguette
Manseau,
initiatrice de la
première
collecte ;
Georgette
Poirier,
présidente de
l'A.R.E.Q.
locale ;
(à l'arrière)
Berthe Tessier ;
Odette Lavoie ;
Huguette
Lemire ; Alette
Lajoie ; Marielle
Véronneau et
Gérald
Parenteau

L'A.R.E.Q. se dote d'une politique environnementale !

Eh oui, c'est fait ! L'A.R.E.Q. a maintenant sa propre politique environnementale. Éducation générale, sensibilisation, formation et gestion constituent les principales composantes du document qui viendra à coup sûr changer plusieurs habitudes de travail pour les personnes fréquentant les bureaux de l'Association. Et pourquoi pas les habitudes de votre Conseil régional

ou de votre Comité directeur ? Vous en désirez une copie afin de continuer l'idée au local ? Rendez-vous dans le bas de notre site Internet sous la rubrique *Politiques*.

Merci d'en faire la promotion et, comme le dit si bien Victor Hugo, *faire de l'utopie d'hier la réalité de demain*.

Éric Laroche
Conseiller Formation et Vie associative
laroche.eric@esq.qc.net

L'union de fait

L'amour sans formalités

Les mœurs évoluent. Aujourd'hui, plusieurs couples décident de faire vie commune sans s'unir par les liens du mariage. Incertains de leur choix, désabusés par une précédente union maritale ou simplement opposés à tout engagement, le nombre de couples vivant en union de fait ne cesse d'augmenter. Vous êtes du nombre ? Vous vous interrogez sur les conséquences juridiques de votre situation ? Sachez d'abord que trois, cinq ou même vingt ans de cohabitation ne vous accordent pas le statut légal d'une personne mariée.

J'ai entendu dire que...

Malgré tout ce qu'on a pu vous dire, les énoncés suivants sont faux :

- les biens que mon conjoint de fait achète seront séparés moitié-moitié en cas de rupture ;
- si nous avons un enfant ensemble, nous devons l'adopter pour établir un lien de filiation avec lui ;
- tous les biens me reviennent automatiquement au décès de mon conjoint de fait.

Et ce ne sont là que quelques-unes des fausses affirmations qui circulent au sujet de l'union de fait.

Ma maison, ta maison ou notre maison ?

Il faut se rappeler que le droit à la protection de la résidence familiale prévu au Code civil du Québec de même que le partage obligatoire du patrimoine familial ne s'appliquent, en cas de rupture, qu'aux couples légalement mariés. Ainsi, le conjoint de fait qui est propriétaire de la résidence familiale peut la vendre ou l'hypothéquer sans avoir à obtenir le consentement de l'autre. En cas de rupture, lui seul en gardera l'usage. Il conservera également le droit de la vendre sans avoir à en partager la valeur avec l'autre. Si vous comptez acquérir une résidence,

pourquoi ne pas le faire sous forme de copropriété par indivision (c'est-à-dire que vos deux noms apparaissent à l'acte à titre d'acquéreurs) ? Propriétaires l'un comme l'autre, vous vous assurez d'une protection efficace et pourrez, lors de la revente de cette résidence, participer à la plus-value acquise pendant l'union.

Les enfants : tous égaux devant la loi

L'enfant né d'une union de fait a les mêmes

droits et les mêmes obligations que l'enfant issu du mariage. Nul besoin donc pour les parents de l'adopter. Comme pour tout autre enfant, vous pouvez choisir de lui donner le nom de la mère, le nom du père ou une combinaison des deux.



Même si vous passez votre vie entière avec un même conjoint de fait, cela ne fera pas de vous son héritier légal à son décès.

En cas d'incapacité

Et si vous perdiez temporairement ou pour de bon vos facultés intel-

lectuelles... Si vous deveniez inapte à prendre soin de vous-même ou à administrer vos biens. En pareil cas, il est rassurant pour votre entourage de savoir que vous avez désigné, dans un mandat donné en prévision de l'incapacité, votre conjoint de fait ou toute autre personne de votre choix pour agir à titre de mandataire. Advenant votre incapacité, votre mandataire pourra vous représenter légalement et prendre les décisions importantes vous concernant.

Nul n'est immortel

Même si vous passez votre vie entière avec un même conjoint de fait, cela ne fera pas de vous son héritier légal à son décès. La prudence la plus élémentaire suggère donc aux conjoints



Chambre des notaires du Québec

de fait désireux d'avantager, en cas de décès, leur compagnon ou leur compagne de vie de faire un testament en ce sens. Faute de testament, c'est la famille du défunt qui recevra ses biens, en accord avec les dispositions du Code civil du Québec. De plus, pour toucher le produit de l'assurance - vie de votre conjoint de fait, ce dernier devra vous avoir préalablement nommé bénéficiaire en toutes lettres, sur la police d'assurance ou dans son testament.

En cas de rupture

Le conjoint de fait sans ressources financières n'a pas droit à une pension alimentaire en cas de rupture. Une telle pension peut toutefois être demandée au nom de l'enfant issu de cette union. D'autre part, même si les parents vivent chacun de leur côté, ils continuent d'exercer conjointement l'autorité parentale sur leurs enfants. On ne peut donc s'opposer, à moins de motifs graves, à l'exercice d'un droit d'accès et de sortie. Quant au partage des biens accumulés durant la vie commune, il se fera, faute d'entente entre les parties, suivant la preuve du droit de propriété. D'où l'importance pour les conjoints de conserver les documents pouvant établir la propriété des biens acquis en cours d'union par chacun d'eux.



On évite bien des discussions douloureuses et des tiraillements inutiles lorsque, décidé à se quitter, on peut s'appuyer sur une entente conclue en des jours meilleurs.

Droits reconnus aux conjoints de fait : cela dépend des lois

Certaines lois, surtout celles à caractère social, placent les gens mariés et les gens vivant en union de fait (que ces derniers soient de sexe

opposé ou de même sexe) sur un même pied d'égalité. Chacune de ces lois établit ses propres critères pour reconnaître ou non certains effets juridiques à l'union de fait (durée de la cohabitation, existence d'un enfant, *etc.*). Il ne faut surtout pas en tirer de conclusion générale. Par exemple, la Société de l'assurance-automobile du Québec reconnaît, à certaines conditions, le droit du conjoint de fait à une indemnité à la suite du décès de l'autre dans un accident d'automobile ; toutefois, le survivant n'hérite pas pour autant des biens du défunt si ce dernier ne l'a pas prévu dans son testament.

Pendant que tout va bien

Votre notaire a l'expertise nécessaire pour vous informer et vous conseiller judicieusement au sujet de la situation que vous vivez. Il peut vous renseigner sur les conséquences civiles et fiscales de votre union. Au besoin, il vous suggérera de conclure une entente, un contrat notarié établissant

noir sur blanc les règles que vous souhaitez adopter pour régir votre relation. Un tel contrat peut être plus ou moins long, tout dépendant des sujets que vous entendez couvrir. C'est vous, avec l'aide de votre notaire, qui en déterminez le contenu. À titre indicatif seulement, on peut prévoir dans une convention d'union de fait des dispositions concernant : l'établissement et la propriété de la résidence commune ; l'administration et la disposition des biens durant la vie commune ; la donation de meubles et autres biens ; le sort de la résidence commune en cas de rupture ou de décès ; l'établissement du droit à une pension alimentaire entre les conjoints de fait au lendemain de la rupture ; le partage de certains biens à la suite d'une rupture.

Quand tout est prévu

On évite bien des discussions douloureuses et des tiraillements inutiles lorsque, décidé à se quitter, on peut s'appuyer sur une entente conclue en des jours meilleurs.

Le testament

Qu'arrivera-t-il de vos biens à votre décès ?

Que vous ayez beaucoup de biens ou que vous en possédiez peu, il importe par-dessus tout qu'ils soient transmis à ceux et celles à qui vous les destinez au moment de votre décès. N'est-il pas rassurant de savoir qu'au moment où votre décès attristera vos proches, vous aurez tout prévu pour leur éviter des complications ? Le testament vous permet de choisir vos héritiers et légataires et d'établir clairement vos dernières volontés. En l'absence de testament, c'est la loi qui détermine les personnes qui héritent de vos biens. Un testament bien fait est le gage du respect de vos volontés. De plus, il peut grandement faciliter le règlement de votre succession.

Quelle forme de testament choisir ?

On vous a déjà dit qu'il existait plusieurs formes de testaments, mais vous ignorez lesquelles. En fait, le droit québécois en admet trois.

Le testament notarié ou authentique

Ce testament est reçu devant un notaire et un témoin et, dans certains cas, devant un notaire et deux témoins.

Le testament olographe

Ce testament doit être écrit en entier par le testateur et signé par lui, autrement que par un moyen technique. Il ne requiert aucun témoin.

Le testament devant témoins

Ce testament ne doit pas être obligatoirement écrit de la main du testateur (par exemple, on peut le dactylographier), mais il doit être signé par lui ou par une tierce personne pour lui, en sa présence et selon ses instructions. Le testateur doit déclarer que le testament est le sien en présence de deux témoins répondant à certaines exigences. Ces témoins doivent également signer le testament en présence du testa-

teur. Si vous choisissez de faire un testament notarié, il prendra effet dès votre décès. Par contre, si votre testament n'est pas notarié, il devra, après votre décès, faire l'objet d'une procédure de vérification par un notaire ou par le tribunal. Le testament notarié n'est pas soumis à une telle procédure de vérification parce que la loi reconnaît au notaire un statut d'officier public lui permettant de conférer aux testaments qu'il reçoit un caractère d'authenticité.

Quelques bonnes raisons de choisir le testament notarié

Le testament est un document juridique de première importance qui sert de base au règlement de votre succession. Pour cette raison, il est essentiel qu'il soit bien rédigé, complet et,



Le Registre des testaments de la Chambre des notaires compte aujourd'hui plus de 6 000 000 d'inscriptions testamentaires.

surtout, sans ambiguïté. En faisant appel aux services d'un notaire, juriste expérimenté en planification successorale et en rédaction d'actes, vous avez l'assurance que votre testament ne

présentera aucune difficulté d'interprétation. Votre notaire connaît l'importance du choix des mots. En accord avec les exigences de la loi, il rédige vos dernières volontés d'après vos instructions. De plus, ses conseils vous aident à ne rien oublier, ce qui simplifiera la tâche de ceux ou celles qui liquideront votre succession. Autre avantage certain, l'original de votre testament

notarié est conservé en lieu sûr par le notaire, à l'abri d'une perte ou d'une destruction. Enfin, le notaire le fait inscrire au Registre des testaments de la Chambre des notaires. Mentionnons toutefois que le testament notarié n'est pas déposé au Registre : on ne fait qu'y inscrire son existence, ce qui assure la discrétion tout en facilitant sa découverte à votre décès.

Le registre des testaments, un système exceptionnel

Gardiens depuis toujours des secrets les plus intimes des Québécois et Québécoises, les notaires du Québec innovaient en se dotant, dès 1961, d'un système d'inscription dans le but d'assurer la protection des testaments. Ce système, désigné sous le nom de Registre des testaments de la Chambre des notaires, compte aujourd'hui plus de 6 000 000 inscriptions testamentaires.

Un système d'inscription polyvalent

À la suite des modifications apportées au Registre en 1978, les testaments autres que notariés peuvent maintenant bénéficier des avantages du Registre. Ainsi, le testament olographe et le testament devant témoins peuvent être inscrits au Registre au même titre que le testament notarié. Il est cependant nécessaire que l'inscription soit faite par l'intermédiaire du notaire de votre choix qui déposera votre testament au rang de ses minutes.

Un système avantageux

Pensé et créé pour garantir le respect de vos dernières volontés, le Registre présente de nombreux avantages :

- il maintient la confidentialité du testament, car seule son existence est inscrite ;
- il permet de retracer votre dernier testament après votre décès ;
- il élimine le risque que votre testament soit ignoré ou retracé tardivement lors de la liquidation d'une succession ;
- il évite qu'un testament, olographe ou devant témoins, soit détruit accidentellement ou malicieusement par certaines personnes déçues des dispositions qu'il contient.

- grâce à ces avantages, le Registre favorise grandement la découverte de vos dispositions testamentaires et permet ainsi d'accélérer le règlement de votre succession.

Un système facile d'accès

Lorsque vous optez pour le testament notarié, vous éliminez les complications. Le notaire, en plus de vous conseiller et de vous orienter, procède à son inscription au Registre. Si vous décidez malgré tout de faire votre testament sous la forme olographe ou devant témoins, vous avez nettement avantage à le transmettre

Si vous choisissez de faire un testament notarié, il prendra effet dès votre décès. Par contre, si votre testament n'est pas notarié, il devra, après votre décès, faire l'objet d'une procédure de vérification par un notaire ou par le tribunal.



à votre notaire qui, après l'avoir déposé dans son greffe pour en assurer la conservation, l'inscrira au Registre. Pour vérifier l'existence d'un testament à la suite d'un décès, vous devez vous adresser à votre notaire ou directement au Registre des testaments de la Chambre des notaires en produisant une preuve de décès.

Registre des testaments

Chambre des notaires du Québec
Tour de la Bourse
800, Place-Victoria
Bureau 700, C.P. 162
Montréal (Québec)
H4Z IL8



Photo : Émilie Gagnon-Milot

Alimentation et cancer

Y a-t-il un lien entre l'alimentation, le mode de vie et le cancer ? Ces temps-ci, ce thème s'avère très populaire. Le but de cet article sera de mettre en évidence les effets bénéfiques et les effets néfastes de certains aliments et cette maladie.

Parlons d'abord des effets néfastes de l'alimentation

1- Obésité

L'obésité est très répandue dans la population et peut entraîner plusieurs problèmes de santé dont le cancer. De nombreuses études affirment que l'obésité augmente le risque de nombreux cancers tels que le cancer du sein chez les femmes ménopausées, le cancer de la prostate, le cancer du poumon et le cancer colorectal. Il est à noter qu'un régime riche en gras saturés et la sédentarité représentent également des facteurs de risque à considérer lorsqu'on parle d'obésité et de cancer.

2- Viande rouge

La consommation élevée de viandes rouges réveille les soupçons chez les scientifiques, entre autres, pour le cancer colorectal, le cancer de l'estomac et le cancer de la prostate. Cependant, il est nécessaire de considérer d'autres facteurs que uniquement le fait de consommer des viandes rouges. L'usage de viandes transformées (charcuteries, jambon, hot dog, etc.) en augmente l'incidence. De nombreuses substances ajoutées dans ces produits telles le sel, les nitrites et les nitrosamines en seraient responsables. Les nitrosamines sont produits par la cuisson prolongée à haute température dans les salaisons. De plus, la cuisson à haute température sur le barbecue ou le grill amène la formation de substances toxiques appelées amines hétérocycliques qui seraient potentiellement cancérigènes.

La meilleure prévention anti-cancer consiste à viser un poids santé, augmenter sa consommation de fruits et légumes, favoriser les grains entiers et prendre plaisir à bien manger.

Il est aussi très important de préciser qu'un régime élevé en viandes rouges est souvent déficient en fruits, légumes et grains entiers et plutôt riche en gras, des facteurs importants à considérer pour les risques de cancer sans oublier la sédentarité et le tabagisme.

3- Alcool

L'usage élevé d'alcool représente un autre facteur de risque important pour le cancer du sein, peu importe le stade hormonal, le cancer colorectal et le cancer des voies digestives supérieures : (pharynx, larynx, œsophage et le foie). Un apport élevé dépasse deux consommations par jour.

Exemples de consommation : 1 bière, 4 onces de vin, 1 1/2 once de gin, vodka ou rhum.

Que doit-on faire pour se protéger du cancer par les aliments ?

4- Fruits et légumes

Selon la *World Cancer Research Fund*, une consommation de plus de **cinq fruits et légumes par jour** constitue une protection contre plusieurs cancers : bouche, larynx, pharynx, œsophage, poumons, estomac, colon, rectum, vessie, etc. Il faut privilégier les fruits et légumes colorés de par leur contenu en antioxydants, des molécules anti-cancer.

Les légumes verts pour leur contenu en vitamines K, lutéine, etc. : épinards, brocoli, endives, etc.

L'orange pour la beta-carotène, vitamines C, etc. : carottes, patates douces, abricots, pêches, etc.

Le rouge et le mauve pour la lycopène, l'anthocyanine, les phénols et la vitamines C, etc. : bleuets, mûres, aubergines, fraises, framboises, canneberges, etc.



Photo : www.Photos.com/fr

5- Grains entiers, fibres et réduire les gras

Un régime riche en fibres contient généralement moins de sucres, de matières grasses, donc moins de calories et aide certainement à prévenir l'obésité, facteur de risque important pour le cancer. Les fibres se retrouvent dans les produits céréaliers à grains entiers, les légumineuses (pois chiches, lentilles, etc.), les fruits et légumes. Les fibres donnent l'impression d'être assouvi plus rapidement que les produits raffinés et nous permettent de manger moins. Afin de réduire le gras, on doit favoriser les produits laitiers faibles en matières grasses (lait 2 % et moins, fromages à moins de 20 % M.G.), les coupes de viande maigre, et limiter les produits de boulangerie tels que croissants, muffins commerciaux, beignes, etc.



Photo : www.Photos.com/fr

siques variées au moins trois fois par semaine : pratiquer la marche rapide, monter les escaliers, aller jouer dehors, danser, etc. et profiter de la vie et de la santé !

7- Chocolat, curcuma et thé vert

Ces derniers possèdent des antioxydants qui neutralisent en éprouvette les molécules cancérogènes. Ont-ils le même effet sur l'organisme ? Le thé contient des flavonoïdes. Le thé vert protégerait contre le cancer de l'estomac. La quantité à prendre dépend du type de thé et les quantités n'étant pas déterminées seraient considérables.

Le chocolat renferme des polyphénols contenus dans le cacao. Aucune étude scientifique ne peut se prononcer sur la quantité à consommer tous les jours pour obtenir les effets protecteurs. De plus, le lait ajouté au chocolat noir diminuerait les capacités antioxydantes du cacao.

Le curcuma s'avère une épice orangée retrouvée dans les currys. Bien qu'ayant des propriétés anti-cancérogènes sur des animaux, peu d'études effectuées chez les humains permettent de confirmer son rôle dans la prévention ou le traitement du cancer.

Il serait exagéré de fonder tous ses espoirs et de prétendre que ces trois aliments ont des effets miracles anti-cancérogènes. Cependant, ils ont certes leur place dans une saine alimentation et apportent goût et plaisir au palais.

En résumé, la meilleure prévention anti-cancer consiste à viser un poids santé, augmenter sa consommation de fruits et légumes, favoriser les grains entiers et prendre plaisir à bien manger.

Une consommation de plus de cinq fruits et légumes par jour constitue une protection contre plusieurs cancers.

6- Activité physique

L'activité physique contribue grandement à maintenir un poids santé et constitue un élément protecteur contre plusieurs cancers dont le cancer du colon (en favorisant un bon transit intestinal), le cancer du sein, du poumon et de la prostate. Des études américaines font état d'une baisse

importante de mortalité et de récurrence de cancer du sein et du colon chez les personnes qui suivent en parallèle avec leur traitement un programme de mise en forme adaptée à leur condition. De plus, le traitement exercice permet de réduire les symptômes de fatigue reliés à la radiothérapie et la chimiothérapie.

Soyez actifs, à votre façon, à tout âge ! Il suffit de faire de 30 à 60 minutes d'activités phy-



Photo : www.Photos.com/fr



Photo : www.Photos.com/fr



Photo : collection personnelle

Un ex-enseignant de Montréal en charge d'un hogar en Bolivie



L'heure de lecture

Origine du projet

À l'heure où d'autres prennent leur retraite de l'enseignement pour se couler une vie douce bien méritée, d'autres entreprennent la réalisation d'un rêve de jeunesse. Yvon Sabourin a pris sa retraite en 1995 comme bien des enseignants et il est parti à la

conquête de son rêve. Ayant appris l'espagnol, il peut regarder du côté de l'Amérique latine. Les Salésiens, avec qui il était en relation, l'ont aidé à prendre une décision. C'est sur le deuxième pays le plus pauvre des Amériques qu'il arrête son choix : la Bolivie.

D'abord, il prend quelques années à raffiner ses connaissances de la langue et des coutumes du pays. Pendant ce temps, il met sur

un pied une boulangerie moderne au seul orphelinat mixte de Santa Cruz : Mano Amiga.

Les hogars sont des orphelinats destinés aux enfants qui ont perdu un ou leurs deux parents ou subissent des sévices corporels ou qui vivent dans la rue. Ces enfants sont orientés par les services sociaux vers ces organismes.

Dans la seule ville de Santa Cruz, il y a 105 hogars reconnus par le gouvernement en plus des privés et 10 000 enfants dans la rue. À Vallegrande, pour une population de 8 000 habitants, il y a trois orphelinats dont deux administrés par des religieuses pour s'occuper des filles. Le troisième, réservé des garçons, appartient au cardinal Julio Terrasa, natif de Vallegrande. Monsieur Sabourin dirige ce hogar.

Deux ans après Santa Cruz, l'évêque Tito Solares, évêque responsable des foyers amène Yvon Sabourin visiter à 250 kilomètres au sud de Santa Cruz un orphelinat qui hébergeait 40 garçons. La situation était dramatique. Les enfants étaient battus, ne mangeaient



Yvon Sabourin

qu'un repas par jour, n'allaient pas régulièrement à l'école, ne se lavaient pas souvent et étaient atteints d'infections diverses. Alors en 1997, Monsieur Sabourin demande à l'évêque ce qu'il peut faire et celui-ci de répondre : *Todo es posible, depende de ti (Tout est possible, ça dépend de toi)*. C'est alors que Yvon décide de prendre la direction du Hogar Jesus Infante de Vallegrande.

Les étapes de développement

Afin de le soutenir dans son travail et pour améliorer les conditions de vie des enfants du hogar Jesus Infante, Monsieur Sabourin fonde avec une équipe de bénévoles québécois, un organisme de charité qui se

Bénévoles et éducateurs



Les enfants jouent avec des capsules de bouteilles

Récolte des fraises



nomme Enfants de Bolivie. La mission de cet organisme est d'accueillir, nourrir, former et éduquer des enfants de 5 à 18 ans, orphelins ou issus de familles en grande difficulté. De plus, il supporte ceux qui ont plus de 18 ans et qui veulent apprendre un métier ou veulent acquérir une formation professionnelle dans les collèges et universités de Santa Cruz. C'est en tout 200 enfants par année qui sont aidés dans la préparation de leur avenir.

À plus long terme, la vision de la direction inspirée de la philosophie de Don Bosco, a pour but de préparer, former et développer une direction bolivienne.



Déjà des choses sont en place pour réaliser l'autofinancement de cette mission. En 1999 l'organisme fait l'acquisition d'un terrain cultivable de 20 hectares. Avec l'aide de la Fondation Cardinal-Léger, un foyer pouvant accueillir 25 adolescents fut érigé sur le terrain. Aujourd'hui la ferme Granja Mama Margarita compte 1 500 poules pondeuses, 300 poulets, 4 vaches laitières, quelques porcs. On retrouve, en outre, 40 000 fraisières, un grand potager et 300 arbres fruitiers.

Cette activité agricole qui permet de nourrir les enfants du hogar et de la ferme, génère aussi des profits par la vente des fraises à une compagnie de yogourt ainsi que des œufs au marché local. La pratique de l'agriculture a aussi un impact sur la vie des adolescents qui acquièrent des notions d'agriculture et renouent ainsi avec une activité bolivienne pratiquée à 80 % par la population.

De plus, lors des vacances, la ferme sert de camp de vacances à des jeunes des collèges de Santa Cruz et permet d'échanger le lieu d'habitation avec des jeunes de la ferme qui veulent aller respirer l'air de la grande ville.

À cela s'ajoute le collège Pirai qui forme des techniciens en agriculture et des agronomes. Pour certains, d'autres collèges offrent aussi la scolarité du secondaire à Santa Cruz et la toute dernière maison d'hébergement, la Casa Lucia accueille des jeunes universitaires dans la poursuite de leurs études.

La prise en charge de tous ces enfants est rendue possible grâce à une équipe de travailleurs boliviens : éducateurs, cuisinières, couturières, agriculteurs, journaliers et d'une équipe de bénévoles pour la plupart des Québécois.



Récolte des
pommes de
terre

Sortie pour un
pique-nique

La pratique de l'agriculture a aussi un impact sur la vie des adolescents qui acquièrent des notions d'agriculture et renouent ainsi avec une activité bolivienne pratiquée à 80 % par la population.

Classification
des œufs



Le parrainage est un appui moral et financier accordé à un enfant de la Bolivie. Il permet d'assurer la nourriture, les vêtements et l'éducation d'un enfant pendant un an. Il en coûte 300 \$ par année pour parrainer un enfant du Hogar ou de la Granja et 50 \$ par mois pour parrainer un universitaire à Santa Cruz.

L'avenir

Depuis 1997, les conditions de vie se sont grandement améliorées au plan de l'éducation, des soins de santé et du développement affectif. Il reste cependant de grands défis à combler dans les années à venir que ce soit pour bâtir une équipe qui permettra la gérance de l'ensemble des activités du hogar et de la ferme par des Boliviens ou pour soutenir les jeunes qui veulent poursuivre leurs études universitaires que de ceux qui veulent s'intégrer au marché de l'emploi.

Si cette œuvre suscite en vous une empathie parce que c'est l'un des nôtres qui la gère et la développe et si vous avez l'idée de vous impliquer par un don, un parrainage ou autrement, vous pouvez entrer en contact :

Enfants de Bolivie

255, rue Hubert
Greenfield Park, Québec J4V 1R9
Tél. : 450 763-0849
Site Internet : www.enfantsdebolivie.com



À quand la
récolte des
fraises ?



Photo : C. Caron-Vaillancourt

Régimes de retraite de la CARRA

Taux d'indexation au 1^{er} janvier 2007

Le taux d'indexation au 1^{er} janvier 2007 est de 2,1 %. On obtient le taux d'ajustement des rentes pour 2007 en se basant sur l'augmentation de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le Canada, tel que publié par Statistique Canada, pour la période de novembre 2005 à octobre 2006, par rapport à la moyenne de l'IPC pour la période de novembre 2004 à octobre 2005.

De quelle façon votre rente est-elle indexée ?

Cela dépend de la date à laquelle vous avez pris votre retraite.

Selon votre situation (1, 2, 3, 4) voici comment l'indexation de votre rente est calculée.

Situation 1

Vous avez pris votre retraite avant le 1^{er} juillet 1982.

Votre rente est pleinement indexée. Au 1^{er} janvier 2007, ce taux est de 2,1 %.

Situation 2

Vous avez pris votre retraite après le 30 juin 1982 mais avant le 1^{er} janvier 2000.

Votre rente est indexée de la façon suivante :

La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **avant le 1^{er} juillet 1982** est **pleinement indexée** selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes défini par la Régie des rentes du Québec. En 2007, ce taux est de 2,1 %.

La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **après le 30 juin 1982 mais avant le 1^{er} janvier 2000** est indexée **selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes, moins 3 %**. En 2007, comme le taux d'augmentation de l'indice des rentes est inférieur à 3 %, cette partie de votre rente n'est pas indexée.

Situation 3

Vous avez pris votre retraite après le 31 décembre 1999 mais avant le 1^{er} janvier 2006.

Votre rente est indexée de la façon suivante :

- La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **avant le 1^{er} juillet 1982** est **pleinement indexée** selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes défini par la Régie des rentes du Québec. En 2007, ce taux est de 2,1 %.
- La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **après le 30 juin 1982 mais avant le 1^{er} janvier 2000** est indexée **selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes, moins 3 %**.



Photo : www.Photos.com/fr

En 2007, comme le taux d'augmentation de l'indice des rentes est inférieur à 3 %, cette partie de votre rente n'est pas indexée.

- La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **depuis le 1^{er} janvier 2000** est indexée **selon la plus avantageuse des deux formules suivantes** :
 - (a) 50 % du taux d'augmentation de l'indice des rentes ;
 - Ou
 - (b) le taux d'augmentation de l'indice des rentes, moins 3 %.

En 2007, comme le taux d'augmentation de l'indice des rentes est de 2,1 %, la formule (a) est la plus avantageuse. Par conséquent, la partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies depuis le 1^{er} janvier 2000 est indexée au taux de 1,05 %.



Veillez prendre note que sur le site Internet de l'A.R.E.Q. <http://areq.csq.qc.net> vous trouverez :

- les modalités pour réclamer la rétroactivité,
- la lettre type,
- les catégories d'emploi touchées par le règlement.

Situation 4

Vous avez pris votre retraite en 2006

Votre rente est indexée de la façon suivante :

- La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **avant le 1^{er} juillet 1982** est **pleinement indexée** selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes défini par la Régie des rentes du Québec. En 2007, ce taux est de 2,1 %.
- La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **après le 30 juin 1982 mais avant le 1^{er} janvier 2000** est indexée **selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes**, moins 3 %. En 2007, comme le taux d'augmentation de l'indice des rentes est inférieur à 3 %, cette partie de votre rente n'est pas indexée.
- La partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies **depuis le 1^{er} janvier 2000** est

indexée **selon la plus avantageuse des deux formules suivantes** :

- (a) 50 % du taux d'augmentation de l'indice des rentes ;
- ou
- (b) le taux d'augmentation de l'indice des rentes, moins 3 %.

En 2007, comme le taux d'augmentation de l'indice des rentes est de 2,1 %, la formule (a) est la plus avantageuse. Par conséquent, la partie de votre rente qui correspond à vos années de service accomplies depuis le 1^{er} janvier 2000 est indexée au taux de 1,05 %.

Précisons que, comme votre rente est indexée pour la première fois le 1^{er} janvier 2007, l'indexation en 2007 est proportionnelle au nombre de jours pour lesquels votre rente vous était payable en 2006.

Source : CARRA

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Le 1^{er} janvier 2007, les montants des rentes du Régime de rentes du Québec augmenteront de 2,1 %. Ainsi, les personnes qui reçoivent actuellement une rente de retraite, de conjoint survivant, d'orphelin, d'invalidité ou d'enfant de personne invalide de la Régie des rentes du Québec bénéficieront de cette augmentation.

Montants mensuels maximaux des rentes débutant en 2007

Rente de retraite

65 ans	863,75 \$
60 ans (70 % du montant à 65 ans)	604,63 \$
70 ans (130 % du montant à 65 ans)	1 122,88 \$

Rente de conjoint survivant

moins de 45 ans, non invalide, sans enfant à charge	427,87 \$
moins de 45 ans, non invalide, avec enfant à charge	700,80 \$
moins de 45 ans, invalide, avec ou sans enfant à charge	729,84 \$
entre 45 et 64 ans	729,84 \$
65 ans et plus	518,25 \$

Rente d'invalidité

1 053,74 \$

Rente d'orphelin et rente d'enfant de personne invalide

64,99 \$

Source : RRQ

NON au suicide !

Vraiment, rien ne m'avait préparé à intervenir auprès des personnes impliquées par le suicide. Mais, mine de rien, ma condition d'aumônier des pompiers et des policiers a tracé progressivement le chemin qui m'y conduirait. À ma grande surprise, j'y suis depuis plus de vingt-cinq ans.

C'est ainsi que les services d'urgence me demandent de me rendre sur des scènes de suicide. À ce moment, mon rôle commence. Souvent j'ai à faire l'annonce à la famille et j'assure le soutien des proches : moment très important, car c'est là que les sentiments s'expriment : peine, colère, révolte, culpabilité. J'assure de plus une présence aux intervenants. Présentement, le Québec occupe une des premières places pour le taux de suicide dans le monde. Quel honneur ! C'est la première cause de décès chez les 18-30 ans. Il y a probablement des causes à ces malheureuses statistiques.



Marcel Lahaie

LA PREMIÈRE CAUSE : le vide, la perte de sens et le mal de vivre

Il y a 30 ans au Québec, l'Église était omniprésente et gérait à toutes fins utiles la vie religieuse et spirituelle de tout le monde ou à peu près. Aujourd'hui, ça fait partie du passé. Mais l'Église, qu'on le veuille ou non, était un repère, une force assurée. Elle donnait un sens à la vie, prodiguait beaucoup de forces et favorisait une appartenance sociale. Il y avait un système de valeurs sûres et une référence à l'Absolu, au plus grand que soi. Aujourd'hui, l'Église n'a plus ce rôle pour tous. Alors comment peut-on combler ce vide et la quête de sens ? On dirait

une coupure profonde entre les racines de la culture religieuse qui donnait un sens et la culture d'aujourd'hui centrée sur le projet, le pouvoir, le contrôle et l'individualisme.

LA DEUXIÈME CAUSE : la famille

Aujourd'hui, les familles sont restreintes, les enfants peu nombreux. La plupart du temps, les deux parents sont sur le marché du travail et les enfants fréquentent la garderie. Le train-train quotidien hypothèque parfois la qualité du «vivre ensemble» familial. Le haut taux de divorce crée de l'instabilité. Les familles brisées engendrent l'instabilité affective, la difficulté à conserver un réseau d'aidants proches, la perte de la maison familiale, des amis, du quartier, de l'école, en plus de créer une difficulté nouvelle, celle de s'adapter à une autre culture familiale.

J'identifie quelques traits qui ont ou qui peuvent avoir une incidence sur le suicide :

- le matérialisme : la culture du moi, du « je » qui peut occulter la notion même de la solidarité ;
- l'absolu de la performance. Je dois être le meilleur, le numéro 1. Je dois posséder, toujours posséder, avoir plus, toujours plus. Je contrôle ma vie et celles des autres ;
- la mentalité du magique : le mythe du sans limite – rien ne m'arrête. J'aurai tout ce que je veux ; l'illusion du sans contrainte ; une génération de droits sans devoir ; une génération qui a voulu donner à ses enfants tout ce qu'elle n'a pas eu.

Je me demande si cette mentalité du spontané, du tout, tout de suite ne favorise pas de

Je me demande si cette mentalité du spontané, du tout, tout de suite ne favorise pas de sérieuses carences devant les contraintes et les échecs de la vie.

sérieuses carences devant les contraintes et les échecs de la vie. On dirait qu'on a oublié de développer une structure intérieure, une force nécessaire qui habilite à faire face aux épreuves.



LA TROISIÈME CAUSE : l'individualisme sans limite

Je décide, j'ai mes droits. Au diable les autres. L'absolu de la vie privée, c'est sacré. Mais qu'en est-il de la solidarité, du prendre soin de ... du « caring » ? Ce qui compte, c'est moi (narcissisme). Un exemple : je célébrais les funérailles d'une dame de 60 ans qui s'était suicidée. Sa nièce, une enseignante, faisait l'éloge funèbre ainsi : *Ma tante, c'est toi qui as fait le bon choix ! Tu as préféré vivre ta mort plutôt que de mourir ta vie.* La sacrée liberté de choix. Si quelqu'un dans l'église était en mal de vivre, on venait de donner le feu vert au nom de la liberté et des droits pour passer au suicide.

LA QUATRIÈME CAUSE : la peur de la solitude et de la souffrance

Chez les aînés, la solitude et l'isolement tuent. Il n'y a pas si longtemps, j'entendais deux amis qui se parlaient : *Pierre est en dépression, il est complètement seul depuis le décès de sa femme.* L'isolement tue, d'accord ! Mais il y a aussi les pertes affectives, la maladie et la peur de souffrir.

J'écoutais une émission de télé. L'interview se tenait avec une comédienne que j'aime beaucoup et ce qu'elle a dit m'a bouleversé. Elle a tellement peur de souffrir avant de mourir qu'elle a déjà établi un pacte de suicide assisté avec une de ses amies à qui elle lègue une large somme d'argent pour ses services.



Lorsque j'étudiais en counseling, on nous disait que les meilleurs psychologues étaient les coiffeuses et les barmans. Pourquoi ? Elles savent écouter.

Souvent j'ai à faire l'annonce à la famille et j'assure le soutien des proches. Moment très important, car c'est là que les sentiments s'expriment : peine, colère, révolte, culpabilité.

Marcel Lahaie
Prêtre



Peut-on, doit-on intervenir dans le suicide ?

Selon moi, OUI. C'est un devoir moral de l'être humain.

Voici un exemple : on me demande d'aller voir le père d'un employé qui, dépressif.

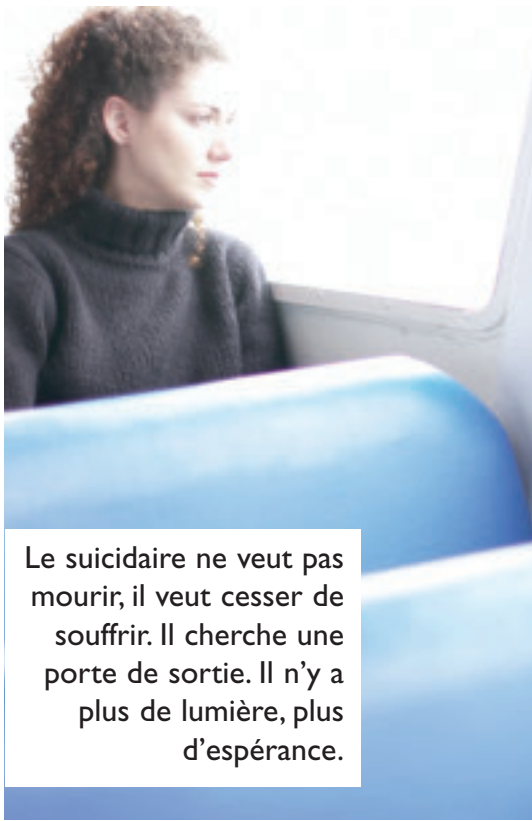
Cet homme, de 70 ans avait accompagné sa conjointe tout au long d'une maladie terminale. Deuil très pénible. Quelques mois plus tard, monsieur fait la rencontre d'une femme plus jeune que lui et devient son conjoint. Frustration des enfants qui coupent toute relation avec leur père. Quelques mois plus tard, monsieur se retrouve seul de nouveau mais l'ex-conjointe demeure à l'étage supérieur. En me rendant chez lui, je constate une grande détresse. C'est le 27 décembre, tous les rideaux sont fermés, une faible lumière éclaire à peine l'appartement, il fume sans arrêt, il a passé Noël seul chez lui à manger des toasts, boire du café et écouter la radio. Il pleure abondamment et écoute les mouvements de son ex. Après deux heures de discussion, je l'invite à me montrer les photos de famille placées sur les murs. Il pleure et m'avoue que son plan pour se suicider est prêt, que sa carabine chargée est dissimulée dans une armoire. Il a choisi le lieu et la date. Il était moins cinq. Je réussis à le convaincre d'appeler devant moi un de ses fils. Je demande à celui-ci de venir immédiatement. Ce qu'il fera.

Comment identifier certains indices du suicide

- Faire une lecture des derniers événements :
- le changement d'humeur, la tristesse, la déprime, l'agressivité ;
 - la personne fait des cadeaux dispendieux ;
 - des allusions vagues, des phrases incomplètes, des allusions à un voyage non identifié ;
 - un retrait de ses proches ou de ses activités pour aucune raison ;
 - de la négligence dans ses vêtements.

Un autre exemple, qui selon moi, indique des déclencheurs. Le père est retiré en montagne à deux kilomètres du premier voisin. Il n'a pas

vu ses enfants depuis deux ans, il a perdu son emploi. Deux de ses sœurs sont décédées. Il vient de divorcer. J'arrive chez lui, il pleure abondamment. Son idée est de tout laisser et de s'enfuir dans la forêt pour mourir. J'oblige un fils à rester avec lui. Celui-ci me téléphone 48 heures plus tard pour me dire qu'on a dû transporter son père à l'hôpital. Dangereux pour lui-même et pour les autres. À



Le suicidaire ne veut pas mourir, il veut cesser de souffrir. Il cherche une porte de sortie. Il n'y a plus de lumière, plus d'espérance.

l'hôpital, il tente de sauter du 4^e étage. On le sauve de justesse.

Lorsque l'on identifie des signes ou des symptômes, il ne faut jamais se fier aux affirmations de la personne à risque. Du genre : *inquiète-toi pas, c'est passé !*

On fonce sans hésitation et on pose les questions directes, explicites, claires. J'exige que la personne clarifie ses pensées et ses projets en posant ces questions : *Penses-tu à te suicider ? As-tu un plan ? Quand ? Comment ? Où ?* Plus le plan est détaillé, plus l'acte est probable et proche. Il faut agir à tout prix.

Le suicidaire ne veut pas mourir, il veut cesser de souffrir. Il cherche une porte de sortie. Il n'y a plus de lumière, plus d'espérance. On persiste, on ne lâche pas, on ne culpabilise pas.

Avec les personnes suicidaires

On doit identifier les ressources intérieures et extérieures des personnes suicidaires. Leur demander, par exemple si elles ont la foi, quelles sont leurs valeurs, ce qui les fait vivre, où est leur famille, où sont leurs amis. Faire un pacte de non-suicide comme *tu me rencontres avant d'agir, promis. As-tu pensé à des solutions ?*

Après l'épreuve d'un suicide réussi

Dans mon ministère, je rencontre souvent les familles éprouvées par un tel deuil. Et voici les qualités d'un intervenant :

- la compassion, avoir du cœur ;
- l'empathie et non de la sympathie ;
- la capacité d'écoute avec la tête, avec le cœur.

Avec les famille, la peine amène des questions sans réponse. Colère, révolte, culpabilité se côtoient face au défunt, face à soi, face à Dieu, et c'est tout à fait naturel.

Comment se fait-il que je n'aie rien vu ? Laisser ventiler, crier s'il le faut. Seulement être avec la famille, parfois muet, sans réponse sécurisante et penser que : *personne n'est coupable. Il n'y a qu'un responsable. On ne peut identifier une cause ou une personne. Il est parti avec son secret. Une discussion prise, ou cache bien les choses si on veut.* Une décision prise ramène souvent la paix et le calme, ce qui confond l'entourage ; on fait l'autopsie du suicide à la lumière de l'évènement qui a eu lieu.

Et nous, les aidants

Ce peut être vous. Surtout ne jamais vous sous-estimer. Les psychologues sont nécessaires et utiles mais ne peuvent répondre à tous les besoins.

Lorsque j'étudiais en counseling, on nous disait que les meilleurs psychologues étaient les coiffeuses et les barmains. Pourquoi ? Elles savent écouter. Il n'y a jamais eu autant de professionnels de la santé mentale, ils sont essentiels mais en même temps on n'a jamais eu autant de suicidés.

À ne pas oublier

- **L'amitié, c'est plus fort que tout**
- **Prendre soin de soi**
- **Avoir une vie équilibrée**
- **Savoir accueillir et recevoir**
- **Ne pas avoir peur de foncer et surtout, être assez fort pour pleurer !**



Une œuvre de générosité

« Relever avec brio la gageure d'un pas supplémentaire vers un monde meilleur axé sur la générosité et le partage. »

– Estelle Zehler - *Le Devoir*

Voilà le titre qui coiffait la page consacrée à la Fondation dans le cahier spécial du *Devoir* soulignant le 45^e de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec. Une Fondation dont les objectifs ont vraiment impressionné la journaliste. C'est important de nous rappeler ces objectifs que l'on retrouve dans nos règlements et qui nous

« Grâce à votre don, nous avons pu réaliser un de nos rêves. »
 Maison des jeunes de Boischatel.



ont permis d'obtenir la reconnaissance des institutions financières comme organisme pouvant émettre des reçus de charité :

- * Aider les personnes retraitées démunies ou des organismes qui leur viennent en aide ;
- * Aider des organismes du domaine médical qui font de la recherche sur des maladies touchant les aînés ;
- * Aider des œuvres de jeunesse ou des jeunes dans le besoin.

Grâce à vos souscriptions personnelles et aux activités de financement organisées dans vos régions, dans vos secteurs et par la C.S.Q. et répondant à nos objectifs en 2006, nous avons pu distribuer 228 dons à des personnes ou à des organismes de chez nous. Des dons de 100 \$

à 3 000 \$ dépendant de l'importance des besoins de chacune des personnes ou de chacun des organismes sollicitant notre aide. Depuis 1990, c'est plus de 1 000 000 \$ que nous avons amassé et distribué à plus de 2000 personnes ou organismes dans les 10 régions du Québec. Et ça continue grâce à l'implication des membres du Bureau provincial, des membres des Bureaux régionaux, des responsables de secteurs, grâce aussi à l'appui des instances décisionnelles de l'AREQ. Nous pouvons toutes et tous être fiers de cette belle aventure qui dure depuis plus de 15 ans.

Je termine en empruntant les paroles d'Estelle Zehler qui concluait ainsi son article sur la Fondation dans *Le Devoir* du 18 novembre 2006 :

La Fondation Laure-Gaudreault est une belle illustration du potentiel et de la richesse propres aux personnes à la retraite et pour qui cette nouvelle phase de vie ne rime pas avec inaction. Chaque jour, elles relèvent avec brio la gageure d'un pas supplémentaire vers un monde meilleur axé sur la générosité et le partage en instaurant des canaux d'entraide entre pairs et vers la jeunesse avec pour modèle l'œuvre d'altruisme amorcée par Laure Gaudreault.

Nous serions heureux de vous compter parmi les membres de notre Fondation si vous n'en êtes pas. Vous envoyez un 10 \$ avec votre nom et votre adresse complète, et vous devenez membre à vie. Vous le faites parvenir à : Fondation Laure-Gaudreault, 100-320, rue St Joseph Est. Québec G1K 9E7.

La Fondation Laure-Gaudreault est une belle illustration du potentiel et de la richesse inhérents aux personnes à la retraite

En 2006, nous avons pu distribuer 228 dons à des personnes ou à des organismes de chez nous. Depuis 1990, c'est plus de 1 000 000 \$ que nous avons amassé et distribué à plus de 2000 personnes ou organismes dans les 10 régions du Québec.



Photo : Claudette C-Vallancourt

Fournisseur Méga Québec

Hébergement Internet à l'A.R.E.Q.

Dans le respect de la *Politique d'utilisation du site Internet de l'Association* et dans celui d'offrir une chance égale à l'ensemble de ses régions et secteurs, l'Association a décidé de prendre entente avec un fournisseur Internet externe pour assurer un hébergement de qualité pour tous. L'Association a donc signé une entente de partenariat avec la compagnie Méga Québec et ce, jusqu'au 31 décembre 2009.

L'Association a aussi procédé à l'achat du nom de domaine «areq.ca» afin d'uniformiser les adresses des sites régionaux et sectoriels. À titre d'information, voici deux exemples de formulation d'adresse qui seront utilisés :

www.secteurchateau.areq.ca
www.regionoutaouais.areq.ca

Lentente prévoit que les régions et secteurs qui souhaitent héberger leur site ou qui veulent obtenir un support technique pour répondre à des problématiques rencontrées sur ce dernier, doivent faire une demande officielle par courrier électronique à l'adresse webareq@csq.qc.net à l'attention du responsable du site. Dans le cas de l'hébergement, les demandeurs doivent avoir obtenu l'approbation de leur région ou de leur secteur.

En conformité avec les termes de l'article 6.2.3 de la *Politique d'utilisation du site Internet de l'Association*, l'Association assume l'ensemble des frais reliés à l'utilisation de ce service d'hébergement. Cet avantage permet à l'ensemble des régions et secteurs de profiter d'un espace gratuit pour mieux faire connaître leur région ou leur secteur, leurs activités et les membres qui y vivent.

Assemblées générales régionales

Région 01

**Bas Saint-Laurent –
Gaspésie – Les Îles –
Côte-Nord**

Date : 30 mai 2007
Heure : 9 h 30
Endroit : Hôtel Rimouski
Centre des congrès
225, boul. René-Lepage Est
Rimouski (Québec)
G5L 1P2
Tél. : 418 725-5000
Sans frais : 1 800 463-0755

Région 02

**Saguenay – Lac Saint-
Jean**

Date : 15 mai 2007
Heure : 10 h 00
Endroit : Motel Chute-
des-Pères
46, boul. Panoramique
Dolbeau-Mistassini
(Québec)
G8L 5G9
Tél. : 418 276-1492

Région 03

**Québec – Chaudière-
Appalaches**

Date : 16 mai 2007
Heure : 9 h 45
Endroit : Montmartre
1670, chemin St-Louis
Québec (Québec)
Tél. : 418 681-7357

Région 04

**Cœur et Centre-du-
Québec**

Date : 1^{er} juin 2007
Heure : 10 h 00
Endroit : Auberge Le Florès
4291, 50^e Avenue
Grand-Mère (Québec) G9T 1A6
Tél. : 819 538-9340

Région 05

Estrie

Date : 16 mai 2007
Heure : 9 h 30
Endroit : Hôtel Le Boulevard
4201, boul. Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec)
J1N 1X5
Tél. : 819 563-3533

Région 06

Île de Montréal

Date : 7 juin 2007
Heure : 9 h 30
Endroit : Salle 245
Centre 7400
(Métro De Castelnau)
7400, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec)
H2R 2X1
Tél. : 514 270-7400

Région 07

Outaouais

Date : 29 mai 2007
Heure : 9 h 30
Endroit : Centre commu-
nautaire Tétreau
Parc Moussette
361, ch. Lucerne
Gatineau (Québec)
Tél. : 819 770-4938

Région 08

Abitibi-Témiscamingue

Date : 17 mai 2007
Heure : 10 h 00
Endroit : Motel Alpin
260, boul. Rideau

Rouyn-Noranda (Québec)
Tél. : 819 762-0991
Sans frais : 1 800 567-6423

Région 09 Montérégie

Date : 9 mai 2007
Heure : 9 h 30
Endroit : Hôtel Relais
Gouverneur
725, du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 8H1
Tél. : 450 348-7376

Région 10 Laurentie

Date : 16 mai 2007
Heure : 9 h 30
Endroit : Hôtel Sheraton
Laval
2440, autoroute
des Laurentides
Laval (Québec)
Tél. : 450 687-2440
Sans frais : 1 800 667-2440

La Polynésie française

La Polynésie française se situe au milieu du Pacifique sud tels de petits points que l'on discerne à peine sur la mappemonde.

Des grains de beauté appelés îles de la Société, Marquises, Australes, Tuamotu, Gambier . Tahiti, Moorea, Bora

Bora telle est la destination. Un bien long parcours pour marcher dans les pas de l'explorateur Wallis et du capitaine Cook, sans oublier Jack London, Paul Gauguin et Jacques Brel.

Solange Boudreau

Québec - Chaudière-Appalaches (03)
Secteur Beauport-Côte-de-Beaupré

Entre les lagons endormis, l'avion se pose en douceur sur la piste. Nous arrivons à Tahiti, l'île Parfumée. La tradition veut que l'on passe au cou du nouvel arrivant un collier de fleurs. Nous recevons le nôtre avec une certaine émotion ! Au départ, on nous offrira un collier de coquillages. On dit que c'est une invitation à revenir un jour.

Notre hôtel est situé sur front de mer et tout est à portée de main : le bistro le Rétro sur le boulevard Pomaré, le coloré Marché municipal, le musée de la Perle, le Temple de Paofai, lieu de culte des protestants de Tahiti. Du balcon de notre chambre nous voyons le port de Papeete et Moorea au loin. Le coucher de soleil donne aux nuages des proportions étonnantes.

Papeete, malgré tout ce qu'on en dit, est une ville où il est agréable de marcher, flâner, vagabonder. Une ville aux noms évocateurs : rue du Général-de-Gaule, rue du Maréchal-Foch, rue Paul-Gauguin. Un petit air de Paris dans le Pacifique.

Pour explorer le cœur de l'île de Tahiti, une journée de 4x4 à la Indiana Jones s'impose. Un guide nous conduira au pied des cascades pour



Tiare, fleur emblématique de la Polynésie



la douche, le pique-nique à l'australienne, les leçons d'histoire et de géologie, en passant par la découverte de la flore et de la faune. Les tulipiers du Gabon, les roses de porcelaine et les allamandes jaunes resteront bien au chaud dans notre mémoire.

Nous terminons notre visite à Tahiti par un grand tour de l'île. D'abord, le musée Gauguin pour rappeler que l'artiste était venu en Polynésie afin de réaliser son rêve de vivre là *d'extase, de calme et d'art*. Puis, les grottes naturelles de



Maraa, qualifiées de véritable entrée des Enfers et les cascades de Vaimahuta si accueillantes avec l'incontournable essaim de moustiques !

Moorea

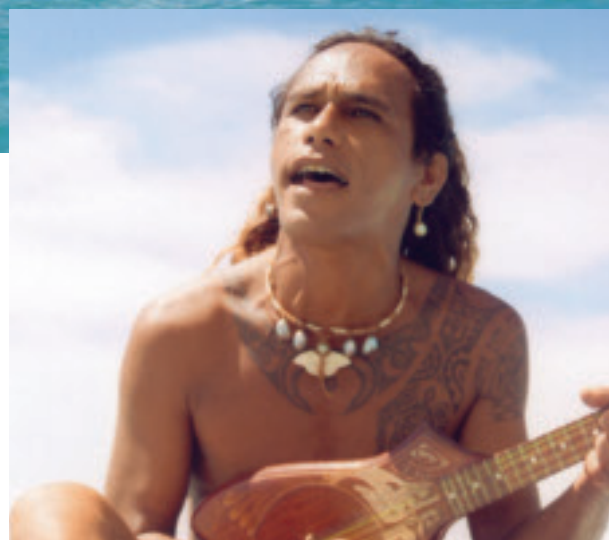
De là-haut, les lagons sont comme des miroirs aux couleurs célestes. Des bleus et des verts dans toutes les nuances : pervenche, turquoise, vert émeraude, bleu de Prusse. Comme de la dentelle, des lisérés d'écume bordent le récif-barrière.

Le paysage est grandiose. Des montagnes sombres s'élançant dans le ciel où quelques nuages flottent paresseusement. Nous sommes au cœur de l'île volcanique. L'odeur du frangipanier plane sur nous et le parfum du tiaré est enivrant. Tout pour nous disposer à assister à un mariage. La future mariée arrive dans une pirogue, au son des tambours, calebasses, hukulele. Sur la plage de sable blanc, le marié, selon la coutume, attend la bien-aimée. Un joyeux spectacle ! Au moment où le soleil décline à l'horizon, elle a dit : *oui, je le veux !*

Le tour de l'île de Moorea (60 km environ) nous permet d'observer les lagons lumineux, la flore luxuriante, de traverser les champs d'ananas et de bananiers, de déguster au domaine du Lycée agricole, des jus de fruits et des confitures de



Les bungalows sur pilotis de Bora Bora



Mareto, le guide musicien

toutes sortes ! Une visite à la distillerie sera l'occasion rêvée pour savourer un punch Royal, un Lagon bleu ou un punch Rêveur... Moment de douce griserie. Le goût des îles sur les papilles !

Il ne faudrait pas oublier un moment de recueillement sur les *marae*, sanctuaires destinés autrefois aux cérémonies religieuses et aussi lieux de sacrifices humains. À l'entrée du site, les *tiki*, statues douées de pouvoirs surnaturels, montent la garde.

Du Belvédère, situé au centre de l'île, nous apercevons un des plus beaux panoramas de la Polynésie. Telle une fière sentinelle, le mont Rotui veille sur les deux somptueuses baies : la baie de Cook à l'est de l'île et la baie d'Opunohu, à l'ouest. C'est majestueux !

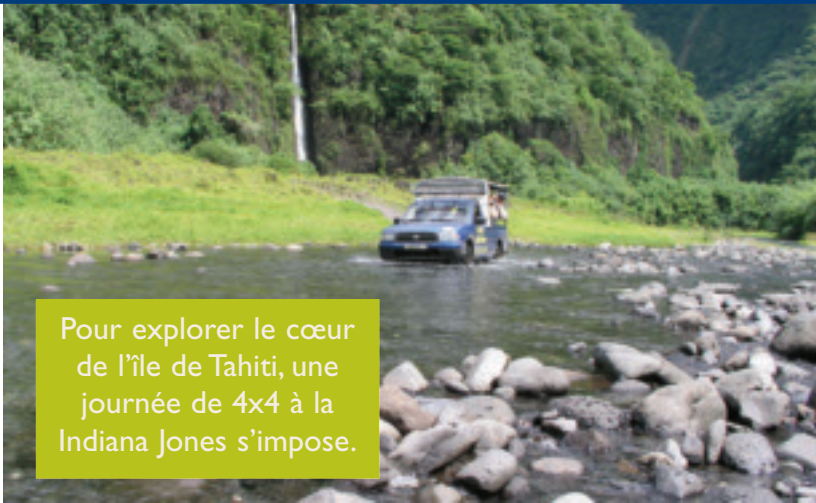
Bora Bora, l'île de la beauté extrême

Vue du ciel, entre le mont Otemanu (727 mètres) et le mont Pahia (661 mètres), Bora Bora est une perle dans un écrin aux multiples couleurs. Nous apercevons la barrière de corail qui ceinture l'île ainsi que le chenal qui ouvre une brèche entre l'océan et le lagon.



Cascade, vallée de la Papenoo

C'est en pirogue que nous pourrions nous approcher davantage des poissons et nager avec les requins inoffensifs et les raies de velours, débordantes de tendresse.



Pour explorer le cœur de l'île de Tahiti, une journée de 4x4 à la Indiana Jones s'impose.

Pour parcourir les 35 km de cette île, nous empruntons une fois de plus le traditionnel 4x4.

Plusieurs grimpettes vertigineuses, par des chemins construits par les Américains en 1942, nous conduisent sur les hauteurs de Bora Bora. Nous pique-niquons tout près de l'un des huit canons de marine de l'opération Bobcat, souvenir du passage des GI's qui étaient venus à Bora Bora pour construire une base de ravitaille-

Coucher de soleil sur l'île de Moorea



Au moment où le soleil décline à l'horizon, elle a dit : *oui, je le veux !*

ment et une piste d'atterrissage. Ils repartiront en 1946, laissant derrière eux vahinés en pleurs et enfants blonds.

Pour s'imprégner un peu plus de la vie des Polynésiens, nous assistons à la messe à Vaitape. Entendre le *Gloria* et le *Sanctus* en Tahitien, c'est émouvant. Une langue où l'on prononce toutes les voyelles : *te oaoa e te fenua to'a arue ...* Une

Safari au cœur de l'île de Tahiti

musique aux oreilles ! Les dames de la chorale, bellement chapeautées se prêtent avec grâce à ma demande de photos. Mauruuru ! Merci !

À Bora Bora, le lagon est si clair qu'on le croirait éclairé par-dessous ! À quarante mètres de profondeur, dans un sous-marin, le Capitaine Némé nous présente les premiers habitants des lagons, les coraux. Puis les requins, les raies léopards, les murènes, et les fameux petits poissons argentés, vifs comme l'éclair ! Un monde habité et agité dans un silence corallien ! C'est en



Bora Bora la perle du Pacifique

pirogue que nous pourrions nous approcher davantage des poissons et nager avec les requins inoffensifs et les raies de velours, débordantes de tendresse.

Les lagons de Moorea et de Bora Bora sont des jardins de corail d'une infinie douceur !

La Terre côté paradis ! La vie dans la douceur d'un éternel été !

L'aquarium naturel de Bora Bora



Photos : Rémi D'Anjou



Photo : Studio Phomaje

LES PETITS PLAISIRS

PLAISIR ET FRISSONS DANS LE NOIR

« **V**iens-tu au cinéma ? » Invitation imprévue et insidieuse dans cette journée ordinaire, prévisible et routinière. L'hésitation s'effrite à la pensée de l'évasion possible, des émotions nouvelles et du bonheur anticipé. J'acquiesce en dépit de l'inévitable attente : stationnement, billet, pop-corn, entrée dans la salle.

Pendant que le regard butine, on déambule avec une aisance feinte vers les rangées de fauteuils vides dans ce temple incliné bordé d'une fausse scène sans profondeur. Habités d'une anticipation fébrile, incertains que les attentes seront comblées, mais confiants, on trouve sa place à la bonne distance de l'écran. Les minutes s'écoulent lentement. Enfin le rideau s'ouvre, la lumière s'éteint en dégradé. L'autel s'allume. Déjà admis dans l'antichambre du plaisir, on n'a que faire de la publicité trop tapageuse et des multiples bandes-annonces. Le film commence ! Comme la marée qui s'éloigne, le silence impose sa loi. Il y aura une longue plage solitaire, la conversation reprendra à la sortie de la célébration. Une immense image envahit l'écran, accroche le regard, nous enveloppe et nous captive. On ne connaît pas ce monsieur, devant ; ni ce couple d'amoureux, à gauche ; ni ces dames, derrière nous ; pas plus que ces jeunes bruyants dans les premières rangées. Mais le hasard nous

a réunis pour le même rituel, le même cérémonial. On fera le parcours sans escale avec eux. Voyageur immobile, on est venu se blottir, s'enfoncer dans l'abandon confortable, à l'abri des intempéries et du brouhaha. Salle de reclus, d'esclaves volontaires, réceptifs, disposés aux bouleversements probables.

Entre les moments où les cinéphiles s'esclaffent dans un joyeux unisson, s'avancent sur le bout de leur siège, tendus par la situation où sourient de bonheur, les corps s'engourdissent dans cette ambiance douillette et assourdie propre au cinéma.

Quand le mot *Fin* s'inscrit à l'écran, on reste abasourdi, comme en apnée. Tout le long du générique, on émerge lentement. Puis la lumière se rallume, incommodante et envahissante. Il faut se déplier et se diriger vers la sortie, dans une démarche hésitante. L'atterrissage réussi de cette étrange apesanteur nécessite quelques secondes. La quête des impressions et la formulation de commentaires naîtront ultérieurement. On ne sait pas encore si ce visionnement laissera des traces.

Pour le moment, on retourne à cet autre film dont on tient le rôle principal, en cours de tournage et en représentation continue : notre vie !



ÉNIGME

1) En période des soldes, Albert ne fait jamais plus de 20 \$ de réduction. Il a une drôle de façon d'étiqueter les produits soldés : il s'arrange toujours pour que le nombre de dollars soit égal au nombre de cents. Par exemple, le t-shirt que je veux acheter a été soldé à 29,29 \$.

Mon copain Robert veut acheter un gilet qui coûtait 67,99 \$ avant les soldes. Combien va-t-il payer si Albert applique sa remise au maximum ?

2) Aujourd'hui, Claude, Monique et Louis ont ensemble 60 ans. Claude est né après 1999, Monique et Louis avaient alors chacun plus de 20 ans.

Louis a un an de moins que Monique.

L'âge de Monique est dans la table de multiplication par 6.

Quel âge a Claude ?

3) Dans une rue se trouvent trois maisons : une verte, une grise et une beige. Un chat, un chien et un furet habitent chacun l'une de ces maisons en compagnie de leur maître.

Je n'habite pas dans une maison beige et je n'habite pas non plus avec un pompier, dit le chien.

Le pompier, lui, habite une maison verte, ajoute le chat.

Quant à moi, je vous dirai simplement que j'habite avec un architecte, ajoute le furet.

Sachant que les trois maîtres sont respectivement pompier, cambrioleur et architecte, à vous de déduire où et avec qui habite chaque animal.

Solutions :
(1) 48,48 \$
(2) 1 an
(3) Le chien avec le cambrioleur dans la maison grise. Le chat avec le pompier dans la maison verte. Le furet avec l'architecte dans la maison beige.

Renaud Turcotte
Équipe Quoi de neuf ?

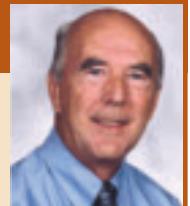




Photo : Danielle Couture

LES MEMBRES PUBLIENT

DU MYTHE À LA RÉALITÉ. L'OCCIDENT CHRÉTIEN.

DAVID, Jacques. Vendée, Qc, Les Éditions de l'Étoile polaire, 2006, 152 pages.

Ce livre traite des origines de l'homme, de son évolution et du rôle de la religion dans les sociétés. Il dévoile le vrai visage du christianisme qui a trahi la spiritualité du Christ

telle qu'il l'avait vécue. Le christianisme a façonné l'Occident. La mondialisation, les relations entre les hommes et les femmes, l'enseignement et l'autonomie des nations sont des sujets qui soulèvent les passions. Ils sont cependant marqués par l'influence du christianisme. Notre civilisation s'écroulera-t-elle ? Surgira-t-il, de ses cendres, un Homo plus civilisé où la compassion remplacera l'exploitation ? Coût : 17,95 \$



ÉGLISE À VENDRE

BERGERON, Denys. Lac-Beauport, Qc, Arion Éditions, 2005, 207 pages.

Une menace dramatique se profile à l'horizon de l'Église : l'institution, pourtant établie pour durer jusqu'à la fin du monde, est tellement ébranlée qu'elle va s'effondrer. Ses jours sont quasiment comptés. ÉGLISE À VENDRE survole le tissu religieux québécois du dernier siècle. À l'aube du XXI^e siècle, l'église Saint-Bède-le-Vénérable, comme plusieurs autres, est à vendre. Mais pour l'Église, c'est loin d'être la catastrophe. Au contraire, elle y verra une occasion privilégiée de se renouveler. Coût : 18,95 \$



DE L'ABÎME À LA LUMIÈRE

SIROIS, Nicole et BÉRUBÉ, Reynelde. Sherbrooke, Qc, Productions G.G.C. Ltée, 2005, 156 pages.

Cette biographie raconte l'enfance difficile d'une ex-enseignante qui, malgré tous ses tourments, fit une belle carrière. Certains moments de sa vie semblent soulignés au crayon rouge tellement ils sont marquants. Ainsi, elle se souvient...



LA CLÉ DE LA VIE

DESCARY, Micheline. Brossard, Les Éditions Delphine, 2004, 267 pages.

Sur la voie progressive de son évolution,

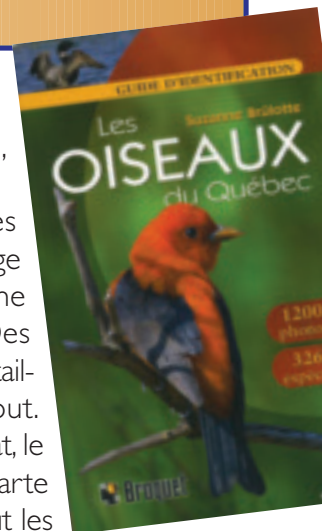
Delphine apprend à écouter ce que l'on a de plus précieux en soi : un cœur qui ne demande qu'à s'ouvrir pour mieux aimer. À l'exemple de ses enseignements, l'amour qu'elle porte à son conjoint, à ses deux fils, à ses amis et à ses élèves, est empreint de courage, de patience et de foi. Coût : 19,95 \$



LES OISEAUX DU QUÉBEC

BRÛLOTTE, Suzanne. Saint-Constant, Qc, Broquet, 2006, 464 pages.

Ce guide contient plus de 327 espèces d'oiseaux, et plus de 1200 photos. Chaque page est illustrée de pictogrammes permettant une lecture rapide des habitudes de l'espèce. Des photos couleurs et une description claire et détaillée du mâle, de la femelle complètent le tout. S'ajoutent des informations sur le chant, l'habitat, le comportement particulier, la nidification, une carte de répartition à jour et les saisons où l'on peut les apercevoir au Québec. Coût : 29,95 \$



Explorer le monde sous différents angles

Un retour dans le temps nous rappelle que le magasin général suffisait à subvenir au besoin de la population du village. Puis l'on découvrit le plaisir des achats par catalogue. Peu à peu, les magasins s'installent, s'agrandissent, se regroupent et forment les centres commerciaux. Parallèlement, se développe le commerce virtuel. C'est ainsi que le monde du magasinage s'offre à nous. Magasiner sur Internet, c'est comme se retrouver à une immense vente de garage. Là comme ailleurs, il y aura des personnes qui seront heureuses de leurs transactions et d'autres qui y perdront peut-être quelques dollars. Pour mettre quelques articles en vente, chercher l'article convoité ou simplement visiter les boutiques, voici donc quelques sites de petites annonces.

Les petites annonces illustrées

www.annoncez.com

Les petites annonces du bas du fleuve

www.basdufleuve.com

Les petites annonces d'info-dimanche

infodimanche.merkado.ca

Occasion.ca Québec

www.occasion.ca/

Bienvenue sur eBay

www.cafr.ebay.ca/

Le magasin de jeux et jouets en ligne

www.pifpaf.ca

Le palmarès des pays du monde

www.populationdata.net/palmarespays.php

Pour les passionnés de statistiques et d'informations. Vous ferez un grand tour du monde sur ce site. Combien y a-t-il de pays dans le monde ? Quel rang occupe le Canada pour sa population ? Quelles sont les plus grandes villes du monde ? Combien y a-t-il de langues parlées dans le monde ? *Si le monde était un village* ne manquez pas ce lien à gauche et au bas de la page. Quelle réflexion !!! Pour les adeptes d'achats en ligne, une boutique offre une sélection de produits en relation avec les populations et le monde. Difficile à dire si toutes les informations contenues sur ce site sont à jour mais le sérieux de son contenu joue en sa faveur.

Le dictionnaire

www.le-dictionnaire.com

Je vous présente à nouveau un dictionnaire en ligne. Encyclopédies, grammaire française, dictionnaire de syno-

nymes, traduction en ligne, voilà un outil utile à consulter pour nos exercices d'écriture. Le menu *Liens divers* nous réfère à un grand nombre de dictionnaires spécialisés. Qui n'est pas intéressé si c'est 100 % gratuit ? Combien valent mes sous en Euro ? Quel est le site du jour aujourd'hui ? C'est là que j'y ai trouvé cette citation de Paul Valéry : *Ce qui est le meilleur dans le nouveau est ce qui répond à un désir ancien.*

La santé sans frontières

www.passeportsante.net

Le travail, c'est peut-être la santé. Bien manger et bien penser pour garder toute sa tête à long terme ne sont que deux exemples présentés dans les blogues de l'éditeur. Le chocolat, bon aussi pour le cœur. Qui s'en plaindrait ? Vous avez le goût de tester votre santé, votre endurance cardiovasculaire ou même votre âge ? Différents tests à faire directement sur le site. L'encyclopédie des aliments de A à Z et des recettes pour cuisiner ces aliments, de quoi occuper le cuisinier ou la cuisinière en vous. Prévenir la maladie d'Alzheimer en mangeant du poisson, je veux bien m'en souvenir. Vous pouvez laisser votre témoignage dans la section *communauté*. Un site offert au grand public qui se donne pour mission de faire la promotion de la santé et la prévention de la maladie.

Inter Trucs

Logiciel audio Audacity

www.dbc-club.net/~arnowood/audacity.htm

Un logiciel audio à télécharger gratuitement qui offre plusieurs possibilités. Branchez d'abord un micro à votre ordinateur. Ouvrez le programme Audacity et utilisez-le pour enregistrer un exposé que vous pourrez exporter en fichier wave ou mp3 et envoyer à vos parents ou amis.

Bonne visite !

Pour suggestions ou commentaires, écrivez-moi.



Photo : Éric Laroche

De l'utilisation maléfique du divin

Récemment, j'ai demandé à des étudiants d'un cégep de deviner qui était l'auteur de la citation suivante : *Je voudrais remercier le Dieu Tout-Puissant de m'avoir choisi entre tous pour me permettre de livrer ce combat pour mon pays.* La presque totalité a répondu : *George W. Bush !* Ce n'était pas le cas. La réponse : *Adolf Hitler, à Berlin en 1936.* En fait, ces étudiants ne se trompaient pas vraiment car voici ce qu'a dit Bush : *Je crois que Dieu a voulu que je sois président.* Peu après, dans une réunion avec des leaders palestiniens, il a affirmé : *Dieu m'a dit d'envahir l'Irak.*

Un des directeurs spirituels de Bush, le révérend Jerry Falwell, citations de la Bible à l'appui, a dit et écrit : *Dieu est favorable à la guerre.* Un autre conseiller de ce président, le diabolique Richard Perle, a affirmé, quelques jours avant le début de la guerre d'agression en Irak : *Remercions Dieu pour la mort de l'ONU* (on sait que l'ONU avait refusé de donner son aval à cette agression). Et chaque fois que Bush prend la parole pour justifier sa guerre d'agression et d'occupation (650 000 morts), il termine son discours par un *God bless America* bien martelé.

L'histoire humaine fourmille d'exemples qui démontrent que les gens de pouvoir ont souvent péché par manque de courage en se cachant derrière Dieu pour accomplir leurs basses œuvres.

N'a-t-on pas vu, par exemple, à la télévision, un général Pinochet recevant la communion en grandes pompes des mains de l'évêque de Santiago, et cela, peu de temps après que ce criminel eut envoyé, au peloton d'exécution et à la torture, des milliers d'opposants politiques. Pinochet est mort hier. Demain, à ses funérailles,

il se trouvera sûrement quelqu'un pour clamer : *Dieu ait son âme !*

Arme de persuasion massive, le concept de Dieu peut rapidement et facilement se transformer en arme de destruction massive. L'idée de Dieu peut s'apparenter à de la nitroglycérine (le constituant essentiel de la dynamite) : placée entre les mains d'un idiot, nous sommes tous en danger. On sait par expérience que le monde politique n'est pas immunisé contre l'idiotie.

Alors, quand on laisse libre cours à l'utilisation par des dirigeants politiques, du concept de Dieu, on met la société en danger. Il serait du devoir des croyants de faire des pressions sur toute personne exerçant des pouvoirs publics pour qu'elle s'abstienne d'avoir recours à Dieu dans la promotion de leurs politiques. Il en va de la valeur de leur Dieu. Un Dieu qu'on fait descendre dans l'arène

des luttes humaines est un Dieu qu'on rabaisse à l'échelle humaine avec toute la petitesse que cela implique. Dieu devient alors une création de l'homme à son image.

Et puis, mettez-vous à la place de Dieu. Que faire, par exemple, quand, lors de la guerre de 39-45, un évêque de Québec bénit, au nom de Dieu, des chars d'assaut destinés à aller tuer des Allemands qui, eux, ont fait inscrire sur leur uniforme : *Dieu est avec nous.* Les deux belligérants en appellent à la bienveillance du même Dieu. Imaginez le dilemme de Dieu ! Une seule solution s'impose : laisser Dieu en paix quand nous faisons la guerre.

Mais il semble que si nous l'avons compris au Québec, le seul endroit en Amérique du Nord où l'on n'entend plus le mot Dieu dans la bouche des politiciens, il n'en va pas de même au Canada. Peut-être ne l'avez-vous pas remarqué, mais depuis qu'il va-t-en guerre et qu'il s'adonne au mimétisme de George Bush, le premier ministre du Canada termine ses discours par un retentissant *God bless Canada !*. Il serait peut-être bon de lui dire qu'au Québec, le mot *blessé* veut dire *faire mal*. Et, comme le chante Jean-Pierre Ferland : *Ça fait mal au bon Dieu !*

Alors, quand on laisse libre cours à l'utilisation par des dirigeants politiques, du concept de Dieu, on met la société en danger.



Adolf Hitler

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
A.R.E.Q.
320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Numéro de convention de la Poste-publications : 40007982

Des prix de groupe en assurance qui font sourire



À votre retraite, continuez à profiter du régime Les protections RésAut CSQ, grâce à l'A.R.E.Q.

Obtenez des prix de groupe vraiment avantageux ainsi qu'une couverture d'assurances auto, habitation et entreprise des plus complètes.



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)



Assurances auto, habitation et entreprise

Demandez une soumission au
1 888 GROUPES

4 7 6 8 7 3 7

ou visitez le www.csq.lapersonnelle.com
pour une soumission auto en ligne.

Assureur choisi par la CSQ

